

John Maynard Keynes (1926)

Réflexions sur le franc et sur quelques autres sujets

Traduction de l'Anglais par René Lely, 1928.

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Site web: http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>
site web: http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin

à partir de :

John Maynard Keynes (1926)

Réflexions sur le franc et sur quelques autres sujets.

Une édition électronique réalisée du livre de John Maynard Keynes, **Réflexions sur le franc et sur quelques autres sujets**. Traduction française de René Lely, 1928. Paris : Simon KRA, Éditeur, 1928, 5^e édition. Collection Les documentaires, 182 pp.

Je remercie [Serge D'Agostino](#), professeur de sciences économique, d'avoir rendu possible l'édition de ce livre de JM Keynes. (JMT)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes
Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 7 janvier 2003 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

Préface

Chapitre I : Le Franc

[Lettre ouverte à M. le Ministre des Finances](#) (9 janvier 1926)

[Réponse aux commentaires sur ma lettre ouverte](#)

[Encore le franc](#) (juillet 1926)

[Concessions et réponses aux critiques qui m'ont été faites](#)

Chapitre II Les dettes de guerre

[Les progrès des réparations](#)

[La reconstitution financière de l'Allemagne](#)

[Les dettes interalliées](#)

Chapitre III Les finances britanniques

[La balance commerciale britannique de 1925 à 1927](#)

[Le système actuel des impôts en Grande-Bretagne](#)

Chapitre IV Portraits divers

[Lord Oxford](#)

[La guerre vue, par M. Winston Churchill](#)

[L'Angleterre, vue par Trotsky](#)

[« Clissold », par H. G Wells](#)

J.-M. KEYNES

RÉFLEXIONS
SUR LE FRANC

ET SUR

QUELQUES AUTRES SUJETS

Traduit de l'Anglais par René LELU

Paris: SIMON KRA, Éditeur. Collection: « LES DOCUMENTAIRES »

ACHEVÉ D'IMPRIMÉ

LE 11 juin 1928

POUR

KRA, ÉDITEUR, 6, RUE BLANCHE, A PARIS

SUR LES PRESSES DE Paillart, à ABBEVILLE

[Retour à la table des matières](#)

Préface

John Maynard KEYNES

30 mars 1928.

[Retour à la table des matières](#)

Un écrivain à qui l'on demande de publier à nouveau ce qu'il a eu l'imprudence de faire paraître dans la presse au cours de ces dernières années où les changements ont été si rapides, n'entreprend pas la lecture de ses anciens articles sans une certaine appréhension. Dans quelle mesure, aux yeux du lecteur d'aujourd'hui, la marche des événements aura-t-elle révélé leurs faiblesses, les aura-t-elle réfutés ? Dans quelles proportions l'atmosphère paraîtra-t-elle vieillie, leurs idées, périmées ?

Il va sans dire qu'un auteur raisonnable laisse de côté ses écrits les moins heureux ; quant aux autres, ceux qui ont résisté à son propre examen, il ne lui appartient pas d'exprimer une opinion sur eux. Depuis dix ans, dans le domaine de la politique et de la finance, nul ne s'est risqué plus que moi à faire des prophéties. Aussi, puisque j'ai pris tant d'engagements vis-à-vis du hasard, peut-être voudra-t-on bien m'excuser de tirer parti de quelques-uns d'entre eux, lorsque les événements me permettront de le faire.

À trois reprises, notamment, au cours de ces dix dernières années, je me suis risqué à battre en brèche l'opinion courante de mes contemporains et à prédire des dénouements contraires à ceux qui étaient généralement prévus. En premier lieu, ce fut après le traité de Versailles, lorsque j'évaluai le montant des dommages de guerre subis par les Alliés et que je déterminai le maximum des possibilités de paiement de l'Allemagne, chiffres qui sont beaucoup mieux accueillis à l'heure actuelle qu'ils ne le furent à l'époque. La seconde occasion me fut fournie avant le retour de la Grande-Bretagne à l'étalon-or, lorsque je prévis les répercussions de cette mesure sur l'économie interne du pays et sur le commerce d'exportation, prévisions qui furent par la suite reconnues exactes sinon unanimement, du moins à la grande majorité des avis. Quant à la troisième occasion, elle survint pendant ce qu'on a appelé « la fuite du franc ». Je publiai à cette époque maints articles où j'affirmais que la situation de la France différait totalement des effondrements monétaires subis par l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, et que la crise pourrait être, sans le moindre doute, résolue par une politique énergique, à condition toutefois que le niveau auquel on tenterait de stabiliser le franc n'imposât pas de trop lourdes charges au contribuable. Un choix de ces articles se trouve reproduit dans ce volume¹. Le 9 janvier 1926, j'écrivais que la valeur rationnelle du franc était entre 25 et 30 francs par rapport au dollar. Or le taux actuel est de 25 fr. 50. En juillet 1926, je fis remarquer que la stabilisation du franc entre 160 et 170 à la livre sterling donnerait au franc un cours trop bas par rapport à sa valeur intérieure et provoquerait inévitablement une hausse sensible des prix dans le pays.

Dans le chapitre IV, passant des questions financières nationales et internationales à l'étude de quelques personnalités, j'émetts divers jugements sur quatre écrivains politiques pris parmi les plus caractéristiques des figures de notre temps.

J. M. KEYNES.

30 mars 1928.

¹ Les articles concernant le franc ont paru dans *l'Information*, ceux concernant les réparations et la reconstruction financière de l'Allemagne, dans *l'Europe Nouvelle*. Quant aux autres, ils ont été publiés dans diverses revues anglaises, notamment *The Economic Journal* et *The Nation and Athenaeum*, et ont été traduits par R. Lelu.

Chapitre I

Le franc

[Retour à la table des matières](#)

Chapitre I : Le franc

Lettre ouverte

À M. le ministre des finances

Monsieur le ministre,

[Retour à la table des matières](#)

Lorsque je lis dans mon journal quotidien les projets que vous-même ou vos prédécesseurs avez présentés pour établir de nouveaux budgets et pour consolider les anciennes dettes, j'ai l'impression que l'on n'examine guère à Paris ce qui me paraît à Londres constituer la technique du problème que vous avez à résoudre. Puis-je, par conséquent, détourner un instant votre attention, accaparée par une tâche comparable à celle de Sisyphe, et vous demander d'examiner certaines données fondamentales ?

J'ai beaucoup écrit au sujet du franc français pendant ces dernières années et je ne vois pas pourquoi je changerais d'opinion. J'écrivais, il y a plus de deux ans : « Le niveau du franc ne s'établira qu'à la longue et sera déterminé, non par la spéculation ou la balance commerciale, ou même par l'issue de l'aventure de la Ruhr, mais par la proportion de son revenu que le contribuable français permettra qu'on lui prenne, pour faire face au service de la dette intérieure. »

Je pense toujours que c'est là l'idée fondamentale sur laquelle vos plans devraient s'appuyer.

Il est bien évident qu'il y a deux méthodes pour atteindre l'équilibre désiré. Vous pouvez accroître les charges des contribuables ou réduire les paiements aux rentiers. Dans le premier cas, les impôts absorberont près du quart du revenu national de la France. Est-ce possible ? Il est peut-être peu sage de parler de l'atmosphère politique d'un autre pays, mais, d'après de récentes indications, il me semble que le public français refusera certainement d'accepter le poids de nouveaux impôts destinés à satisfaire surtout aux demandes des rentiers. Et même si ces, impôts étaient possibles du point de vue politique, leur perception dépasserait probablement les forces de l'administration des Contributions. La tâche pressante de la Trésorerie française est non pas d'inventer de nouveaux impôts, mais de construire un organisme administratif, capable de faire rentrer ceux qui existent déjà. Par conséquent, si j'étais à votre place, j'écarterais immédiatement, en tant qu'homme politique, tous projets d'impôts nouveaux, et je concentrerais tous mes efforts sur la consolidation et l'administration des taxes déjà votées.

Mais ceci ne serait pas suffisant. Et vous auriez à examiner – à la condition que vous acceptiez mes conclusions relativement à l'état d'esprit du public français – le meilleur moyen de réduire les paiements à faire aux rentiers. Trois méthodes sont possibles : 1° un prélèvement général sur le capital ; 2° une réduction forcée de l'intérêt de la dette publique ; 3° une hausse des prix qui réduirait la valeur réelle des paiements à faire aux rentiers.

Il est certain qu'au point de vue de la justice, de la vertu et de la théorie, la première méthode est préférable. Si l'Angleterre était dans une situation financière identique, je la lui conseillerais. Mais j'estime qu'il y a des probabilités que ce projet soit repoussé aujourd'hui en France pour les mêmes raisons politiques et administratives qui font obstacle à de nouveaux impôts, de sorte que je ne perdrais pas mon temps à la préconiser.

La seconde méthode est attrayante, ne serait-ce que parce qu'elle ne présente aucune difficulté administrative. Je crois que certaines autorités financières en France l'ont préconisée. Néanmoins, si j'étais à votre place, j'écarterais également cet expédient, car, contrairement au prélèvement sur le capital ou à la dévalorisation de la monnaie, ce procédé est justement qualifié de répudiation et une répudiation de la dette nationale constitue une dérogation si brutale et si dangereuse aux principes de droiture financière qu'elle ne doit être pratiquée qu'en tout dernier ressort.

Nous voici donc, par voie d'élimination, réduits à une seule solution : la hausse des prix intérieurs, ce qui nous fait sortir du champ de la fiscalité pour nous orienter vers le domaine des prix, des changes, de l'or de la Banque de France, du volume des placements à l'étranger et de la balance commerciale. Ici, j'attire particulièrement votre attention sur un paradoxe intéressant.

Des ministres des finances successifs ont, en vérité, fait tout leur possible pour échapper au moyen que j'ai indiqué. Ils ont fait de l'inflation de façon

magnifique et ils ont baissé la valeur-or du franc par étapes successives avec des paliers temporaires. Qu'auraient-ils pu faire de plus ?

Je vais vous le dire. La grande armée de vos prédécesseurs n'a pu, malgré tous ses efforts, déprécier suffisamment le *pouvoir d'achat intérieur* du franc. Vos difficultés actuelles sont dues, non pas à l'inflation des billets ou à la hausse du change (bien que ces circonstances aient pu tout le temps vous aider à faire face à vos difficultés) mais au fait que ces facteurs n'ont pas pu réduire proportionnellement le pouvoir d'achat intérieur de l'argent du rentier.

Les chiffres suivants mettent en relief l'essentiel du problème. En décembre 1925 la valeur-or du franc, d'après les changes étrangers, était de 19 % de la parité d'avant-guerre. Les prix-or mondiaux étaient d'environ 158 % de la parité d'avant-guerre. Par conséquent, sur la base d'avant-guerre, une circulation fiduciaire et un niveau des prix d'environ 830 % ($158 : 19 = 8,3$) étaient justifiés. Actuellement, la circulation de billets, qui est d'environ 1.000% du chiffre d'avant-guerre, correspond à peu près au niveau des changes – bien que, compte tenu de l'augmentation du territoire et de la disparition de l'or et de l'argent de la circulation, celle-ci soit probablement plutôt trop faible par rapport au cours des changes que trop élevée, par rapport à l'avant-guerre.

Mais, si maintenant nous examinons le niveau des prix intérieurs, la situation est totalement différente. Les prix des matières premières se sont inévitablement rapprochés du niveau des parités internationales. Mais les marchandises usuelles, telles que les produits alimentaires et d'autres produits, compris dans les indices du prix de la vie (lesquels sont dominés par la production intérieure), sont largement au-dessous de leur parité économique. Les prix de gros des produits alimentaires en novembre 1925, étaient de 490 % du prix d'avant-guerre, les prix de détail à Paris (13 produits) étaient de 433 % et, dans le troisième trimestre de 1925, l'index-number du coût de la vie à Paris était de 401 %. Ces chiffres peuvent sous-évaluer la véritable hausse des prix ; cependant, il paraît certain que le coût de la vie domestique française ne dépasse pas cinq fois le chiffre d'avant-guerre.

Cela veut dire que les prix des produits purement intérieurs, convertis au taux du change actuel, ne correspondent guère qu'à la moitié des prix mondiaux ; exprimés en or, ils sont actuellement au-dessous du niveau d'avant-guerre. Ainsi l'inflation de la monnaie a produit son plein effet sur les changes et, par conséquent, sur le prix des matières importées, mais la répercussion sur les prix des produits intérieurs est loin d'avoir été la même.

Or, la charge du rentier pour le contribuable est mesurée par le pouvoir d'achat intérieur des francs qui doivent être pris à ce dernier pour être remis au premier. Si donc les prix intérieurs avaient monté aussi vite que les changes, la charge réelle du service de la dette nationale serait réduite d'au moins un tiers. Je vous suggère, par conséquent, puisque vos difficultés peuvent être résolues uniquement par une hausse des prix intérieurs, qu'il ne s'ensuit nullement que cette hausse doive être accompagnée d'une nouvelle inflation ou d'une nouvelle hausse des changes.

C'est à vous de décider à quel niveau des prix intérieurs vous pensez pouvoir équilibrer votre budget. Vous devrez ensuite prendre des mesures pour

provoquer cette hausse de la manière la plus prudente et la plus scientifique dont vous serez capable. Jugeant de l'extérieur, il me paraît qu'un niveau des prix intérieurs de 8 à 9 fois supérieur à ceux d'avant-guerre serait suffisant. Dans ce cas, il n'y aurait aucune justification pour une nouvelle inflation considérable ou une nouvelle baisse du franc. Tout ce que vous aurez à faire serait de stabiliser la circulation et le change aux environs de leur niveau actuel et de permettre au temps de déterminer une hausse correspondante des prix intérieurs.

Quelle est l'explication du maintien des prix en francs à leur bas niveau actuel ? C'est, je pense, d'abord – 1° l'élément temps – les prix intérieurs ne varient que lentement, il leur faut des délais ; 2° la thésaurisation des billets sur une échelle plus considérable qu'auparavant, ce qui amène une raréfaction des moyens de paiement ; 3° les placements excessifs à l'étranger effectués par des Français, par suite du manque de confiance, ce qui déprime les changes au-dessous du niveau que comporte la situation commerciale ; 4° les restrictions légales sur les loyers, etc.

Ces influences peuvent être neutralisées respectivement, en ce qui concerne 1° par la seule action du temps et, en ce qui concerne 2° et 3°, par la restauration de la confiance intérieure. La bonne stratégie est, par conséquent, de rétablir la confiance ; ensuite, d'attendre.

Et le moyen de rétablir la confiance consiste certainement, non pas à multiplier les impôts, mais à stabiliser les changes aux environs de leur niveau actuel, sans qu'on puisse élever des doutes ou faire des critiques.

Comment stabiliser le change du franc ? C'est moins difficile qu'on ne le suppose. La balance commerciale de la France est fortement en sa faveur. Le niveau actuel des prix intérieurs encourage les exportations et décourage les importations. La réserve métallique de la Banque de France vaut, au cours du change actuel, près de 40 % de la circulation fiduciaire. Il serait suffisant, je pense, que la Banque de France déclarât que, pendant deux années au moins, elle fournira du change dollars contre des francs pour des montants illimités à des prix qui *ne seront pas inférieurs* à un taux fixe du dollar et du franc et qu'elle sera prête, au besoin, à utiliser son or dans ce but. Le taux choisi varierait probablement entre 1 dollar pour 25 fr. et 1 dollar pour 30 francs ; il serait plus sage de choisir d'abord ce dernier taux, avec l'espoir que le premier taux serait atteint finalement.

Pour que le projet réussisse, il faudrait simplement que l'on eût foi dans l'engagement de la Banque. Grâce à cette base stable, vous pourriez emprunter suffisamment pour traverser la période transitoire sans nouvelle inflation.

Pour le reste, vous pouvez faire confiance au temps. Au fur et à mesure que les prix intérieurs monteront et s'équilibreront avec les changes et que le mécanisme de la perception des impôts verra son efficacité augmenter, vos recettes budgétaires augmenteront mois par mois jusqu'au moment où elles couvriront les dépenses. Toutefois les impôts qui sont fixés en francs et non pas *ad valorem*, devront évidemment être relevés *pari passu* avec la hausse des prix.

Il est deux questions au sujet desquelles le gouvernement de la France doit avoir une résolution de fer : fixer le change du franc à un chiffre minimum, même si cette mesure devait coûter de l'or et recouvrer intégralement les impôts. Ce sont là les mesures indispensables. Les efforts héroïques pour augmenter les impôts sont actuellement des efforts faits dans une mauvaise direction et ne seront pas couronnés de succès.

Quels sont les arguments que l'on peut opposer à ces moyens ? Ils sont entièrement de nature politique. Une politique qui ne peut réussir complètement qu'à la condition de grever les prix d'un lourd pourcentage sera vouée à l'impopularité de toute politique de vie chère. Une politique visant à établir l'équilibre entre les prix intérieurs et extérieurs sera préjudiciable au commerce d'exportation qui est florissant grâce à leur déséquilibre.

Il ne suffira peut-être pas de répondre que la vie chère doit sévir de toute façon, à moins que le contribuable ne se sacrifie entièrement au rentier, et que la seconde éventualité doit se produire inévitablement un jour, à moins que le franc ne baisse perpétuellement.

Mais il y a de sérieuses considérations politiques à mettre de l'autre côté de la balance. Une hausse des produits agricoles ne sera pas impopulaire parmi les fermiers et les agriculteurs qui ont vendu, jusqu'ici, leurs produits beaucoup trop bon marché. En outre, le gouvernement devra faire connaître que les salariés et les fonctionnaires ne souffriront pas et fera, s'il est sage, voter une loi prévoyant des relèvements automatiques des salaires et des traitements pendant les deux prochaines années, correspondant à chaque augmentation du coût de la vie.

Je vous livre ces réflexions pour ce qu'elles valent. Qu'elles s'imposent à votre attention ou non, je suis certain que vous devrez vous poser les questions suivantes :

1° Une hausse des prix intérieurs supprimerait-elle vos difficultés ?

2° Pouvez-vous supprimer celles-ci sans une hausse des prix ?

3° N'est-il pas impossible, de toute façon, d'empêcher, à la longue, une hausse ?

4° Dans ce cas, n'est-il pas judicieux d'aménager une hausse ordonnée et de gagner du temps ?

5° Ces mesures ou d'autres, étant adoptées, y aurait-il des objections dirimantes contre l'utilisation de l'or de la Banque de France pour fixer le cours du change ?

Chapitre I : Le franc

Réponse aux commentaires

Sur ma lettre ouverte

[Retour à la table des matières](#)

Dans l'*Information* et dans la *Nation*, j'ai écrit la semaine dernière une Lettre ouverte au ministre des Finances français. Je demandais en substance :

1° Une hausse des prix intérieurs n'est-elle pas inévitable, n'importe comment, et cette hausse, lorsqu'elle se produira, ne facilitera-t-elle pas de façon appréciable l'équilibre budgétaire ?

2° Une aggravation importante du taux des impôts ne surchargera-t-elle pas au delà de toute limite le contribuable français ? Ne vaut-il pas mieux compter sur une amélioration du recouvrement des impôts existants ?

3° En attendant, la mesure importante et pratique ne consiste-t-elle pas à empêcher une hausse exagérée des changes et à utiliser, dans ce but, en cas de nécessité, l'or de la Banque de France ?

Ainsi, je faisais une prophétie : les prix monteront et je donnais trois conseils : Recouvrez vos impôts, stabilisez le change et faites confiance au temps.

La réaction de la presse financière de Londres et de Paris contre ces observations projette de la lumière sur les difficultés psychologiques de la situation de la France.

Prenons les six exemples suivants :

Le Times

Le *Times* prétend que la, politique de M. Poincaré tendant à ramener la valeur extérieure du franc à la parité des prix intérieurs ayant échoué, la méthode inverse, consistant à hausser les prix intérieurs au niveau des changes échouerait également. Si je me bornais à répondre que les deux méthodes, qui sont diamétralement opposées, pourraient peut-être donner des résultats opposés je craindrais que l'on ne me reproche de jouer sur les mots. Car le *Times* ajoute : « Le problème financier sera résolu bien mieux par des méthodes directes que par des artifices ingénieux. Une réduction des dépenses, ou une élévation des impôts, ou une combinaison de ces deux mesures – tels sont les meilleurs moyens de rétablir de façon permanente les finances de notre alliée. »

Est-ce que le *Times* se rend compte que la théorie suivant laquelle les Français ne paient pas d'impôts n'est qu'un mythe? La France est déjà une des nations les plus lourdement taxées du monde. Dans son admirable et impartial volume sur « Le problème de la dette française », M. Moulton calcule qu'en 1924 – avec des taxes inférieures et des méthodes de recouvrements moins efficaces qu'aujourd'hui, les recettes effectivement perçues correspondaient à 20% du revenu national contre 18,5 % en Angleterre. Je crois que M. Moulton a sous-estimé le revenu national de la France et que le pourcentage réel n'est pas aussi élevé que celui qu'il calcule. Néanmoins, si l'on rappelle que le revenu par tête en France n'est guère que la moitié de celui de la Grande-Bretagne, je soutiens qu'il n'est guère raisonnable de la part du *Times* de compter sur une solution par la « pression de l'opinion publique en France demandant résolument un accroissement des impôts. »

The Morning Post

Le rédacteur financier du *Morning Post* approuve entièrement mes deux principales propositions de stabiliser le change et de recouvrer les impôts existants.

Mais il n'aime pas mon idée de hausse des prix :

« Nous devons avouer que, pour notre part, nous aimerions mieux que la hausse du change français ne soit pas accompagnée d'une hausse des prix intérieurs ». Je réponds à cela que la hausse des prix se produira fatalement avec

le temps, à moins que le change français ne s'améliore beaucoup et, d'autre part, qu'une amélioration substantielle du franc, non seulement est vouée à l'échec, mais encore, si elle se réalisait, rendrait le problème budgétaire insoluble. Le commerce d'exportation ne peut conserver d'une façon permanente ses avantages actuels, à moins que le change français ne continue à fléchir, car avec le temps les prix intérieurs monteront inévitablement. Les prix, en France, s'élèvent chaque mois. Ne puis-je légitimement indiquer qu'à cet égard, le temps est du côté du Trésor?

The Manchester Guardian

Le rédacteur de la City est d'accord avec moi : « La prescription de M. Keynes est simple et elle se recommande d'elle-même à tous ceux qui étudient de l'extérieur les finances françaises ». Mais il serait surpris que les Français puissent jamais être persuadés d'employer leur réserve d'or « pour le seul but auquel elle ait jamais été destinée ». L'éditorial du même journal doute qu'un plan effectif pour atteindre l'équilibre financier soit jamais voté par la Chambre française, si bien que toutes les paroles sont vaines. Il est très possible qu'il ait raison.

Le Figaro

M. Romier voit « la logique de mon système ». Mais son objection est fragile et spécieuse. Si une tentative était faite pour stabiliser le change avant que le budget soit équilibré et avant que les prix intérieurs et extérieurs soient harmonisés, il croit que tout l'or de la Banque de France s'en irait au dehors. C'est là une déduction claire. Je ne suis pas du tout d'accord avec lui. Le manque d'équilibre entre les prix extérieurs et les prix intérieurs est une aide et non pas un empêchement à la stabilisation aux niveaux actuels. Dans mon opinion, la Banque de France pourrait être amenée à vendre un peu d'or pour prouver le caractère sérieux de ses intentions, mais aussitôt que la confiance en celui-ci serait établie, le danger serait non pas que l'or continue à s'écouler indéfiniment au dehors, mais bien plutôt que le franc ne s'améliore trop et trop vite. Il serait désirable que la Banque de France, non seulement vende l'or à 28 fr. pour un dollar, par exemple, mais aussi achète des dollars, par exemple à 26 fr., et je ne serais pas surpris si dans les trois premiers mois la Banque n'avait acheté plus de dollars que vendu d'or.

Le Temps

Je ne vois pas très clair dans les commentaires du *Temps*. Ils prétendent qu'une hausse des prix au lieu d'alléger le fardeau du budget, l'aggraverait parce que les dépenses croîtraient plus vite que les recettes. Il est évident que

certaines dépenses budgétaires augmenteraient. Mais puisqu'une fraction d'environ un tiers ou la moitié de ces dépenses est fixée en francs, l'argumentation du *Temps* a besoin de plus de preuves qu'il n'en fournit. Ce journal conclut que je suis trop pessimiste au sujet du niveau éventuel d'équilibre des prix et du change. S'il en est ainsi, n'est-ce pas un argument pour stabiliser le franc à un taux qui ne soit pas aussi pire que 30 francs pour un dollar ? Le *Temps* ne dit pas un mot de ma proposition d'utiliser l'or de la Banque dans ce but.

L'Information.

L'important article de M. Robert Wolff offre les plus intéressants commentaires. Il argue que j'ai exagéré la proportion du service de la dette dans le total des dépenses. Si son évaluation du service de la dette en 1926 à moins de 13 milliards est correcte, sa critique est bien fondée. J'avais l'impression que, y compris les dépenses d'amortissement et le service des pensions, le montant approchait de 22 milliards, et qu'en laissant le service des pensions à part, le chiffre se rapprochait de 18 milliards 1/2. Il prétend aussi que si j'ai raison de dire que les prix intérieurs monteront et qu'il est nécessaire qu'ils montent quelque peu, il n'est pas nécessaire qu'ils s'élèvent aussi haut que je l'ai indiqué. Et il ajoute – ce qui est également nouveau pour moi – que, dans l'état actuel des choses, le budget est très près de s'équilibrer. D'où il arrive à cette conclusion logique que la France peut raisonnablement espérer stabiliser le franc à un chiffre meilleur que les 25 ou 30 francs pour le dollar que j'ai indiqués. Il ne se hasarde pas lui-même à fixer un niveau précis, mais paraît faire allusion à 20 francs.

Maintenant, on pourrait supposer que M. Wolff, qui n'est pas hostile à ma ligne générale de pensée et qui me reproche seulement d'être trop pessimiste, adhérerait à ma proposition que la Banque de France veille au moins à ce que le franc ne tombe pas à un cours pire que 30 pour un dollar. Mais non ! Il ne voit aucune objection à employer l'or de la Banque dans ce but mais à la condition que de telles mesures soient retardées jusqu'à ce qu'aient disparu toutes les clauses psychologiques qui provoquent l'évasion des capitaux !

*

**

La France est toujours la même et la Manche est vaste et large. Pour un Français, les réserves d'or sont toujours destinées à l'ornement, non à l'usage – les bijoux de famille. Pour un Anglais, elles sont toujours destinées à l'usage, et non à l'ornement – l'encaisse de la famille. C'était ainsi avant la guerre ; c'était ainsi durant la guerre et c'est ainsi maintenant.

Sur ce point, mes critiques anglais, tous, me soutiennent, alors que mes critiques français, tous, me combattent. Le *Manchester Guardian* a raison.

L'or de la France est purement un ornement et pourrait tout aussi bien servir à aurifier les dents du public pour avoir quelque utilité.

Mais je soupçonne d'autres raisons dans cette répugnance unanime de Paris à fixer le change du franc. Trop de gens pensent qu'ils ont un intérêt à sa dépréciation. Une situation est en train de se créer, comme autrefois à Berlin, telle que toute la population parisienne est, d'une manière ou d'une autre, à la baisse du franc. Tout exportateur, tout détenteur d'une valeur étrangère, tout garçon d'hôtel ou de restaurant qui détient un billet d'un dollar est plus heureux de lire dans son journal du soir que le franc a baissé que de lire qu'il a monté. Le garçon calcule que son billet d'un dollar a gagné un franc de plus. Il oublie de calculer que ses pourboires valent moins en dollars. De même, le capitaliste. Peut-être ces prédilections secrètes, et jamais exprimées, sont-elles un facteur plus important qu'on ne le reconnaît. Si les Français désirent empêcher le franc de tomber, ils emploieront leur or ; sinon, non.

Chapitre I : Le franc

Encore le franc

[Retour à la table des matières](#)

Il y a trois vérités qu'il était jusqu'ici antipatriotique d'admettre en France, où l'on voulait laisser aux critiques étrangers le monopole de la sagesse. Deux d'entre elles sont maintenant officiellement admises, et la troisième probablement frappe aujourd'hui à la porte de la Chambre.

La première vérité, c'est que le franc ne retrouvera jamais son ancienne parité et qu'il doit être dévalué. La deuxième vérité est que la nouvelle valeur du franc doit être fixée, non pas à la fin, mais dans la phase du début du plan de réforme financière. La troisième vérité, celle qui est encore officiellement inavouable, c'est que l'or de la Banque de France est le moyen approprié pour maintenir le franc à sa nouvelle valeur.

Le rapport des experts est tissé dans de la ouate et n'a pas la prétention d'entrer dans le détail « Néanmoins il a réussi à amener au premier plan le problème essentiel de la Trésorerie française. Si l'on admet que le franc doit être stabilisé quelque part entre sa valeur actuelle interne et sa valeur externe où gît la difficulté ? Elle ne réside pas dans le volume des billets. Même, d'après

le critérium de la valeur interne, et plus encore d'après le critérium de la valeur externe, le volume des billets émis n'est pas particulièrement excessif. Elle ne réside pas dans l'insuffisance de la réserve-or : la Banque de France possède 3.654 millions en or, qui, au taux actuel du change, représentent plus de 50%, des billets émis. La difficulté réside dans la menace que constitue la dette flottante. On craint que, si le franc est stabilisé, les détenteurs de la dette flottante ne demandent le remboursement et, directement ou indirectement, ne dépensent ou placent à l'étranger les sommes touchées, en profitant de l'avantage qu'il y aura à échanger à un taux de change déterminé, des francs contre des devises étrangères. La controverse politique en France semble rouler autour de ce problème : comment faire pour écarter ce danger ?

À mon avis, ce danger est grandement surestimé. Si le franc est stabilisé, les détenteurs de la dette flottante seront moins soucieux et non pas plus soucieux qu'à présent de transporter leurs fonds à l'étranger. Quand cessent d'exister les bénéfices sur un change qui se déprécie constamment, la pression de la part des porteurs de créances en francs pour changer celles-ci contre des créances en monnaies étrangères est diminuée, et non pas augmentée.

Néanmoins, il est nécessaire de parer à semblable éventualité, car sans cela le public ne se laisserait pas persuader que le franc pourrait être maintenu à sa nouvelle valeur. Aucun pays moderne employant, comme nous le faisons tous, de la monnaie de papier et des billets de banque, ne peut maintenir la valeur de cette monnaie, si la masse du public est persuadée que cette monnaie est susceptible de se déprécier.

Quelles sont les mesures proposées par les différents partis de la Chambre française pour parer à la menace créée par la dette flottante ? J'en vois trois : 1° la consolidation forcée de cette dette, c'est le plan de M. Tardieu ; 2° le prélèvement sur le capital, qui est le projet de M. Blum ; 3° l'emprunt étranger, garanti par l'or de la Banque de France, proposé par les experts et adopté par M. Caillaux.

La consolidation forcée de la dette aurait pour effet certain d'écarter cette menace. Mais les arguments qu'on oppose à cette solution me semblent justifiés. C'est tout d'abord qu'une mesure équivalant à une semi-répudiation de la dette, n'est guère propre à rétablir la confiance et qu'elle fait peser tout le sacrifice exigé par les circonstances sur une catégorie de fortunes qui a déjà particulièrement souffert de la dépréciation de la devise. Au contraire, les citoyens qui sont à l'origine des difficultés actuelles puisqu'ils ont placé leurs capitaux à l'étranger, échapperont complètement à une telle mesure. Il y a aussi une très forte objection de principe contre une rupture franche et nette d'un contrat formellement conclu par l'État.

Le prélèvement sur le capital aurait techniquement moins de résultats, car il faudrait des mois et même des années avant qu'il puisse être mené à bien. En principe, je ne suis pas l'ennemi d'un tel prélèvement. Mais ce n'est pas un remède qui conviendrait à la crise actuelle.

Les arguments qu'on oppose au projet d'un emprunt à l'étranger adopté par M. Caillaux c'est qu'il comporte un règlement hâtif des dettes interalliées et peut-être même à des conditions plus pénibles qu'elles pourraient l'être par la

suite. Il serait onéreux pour la France de s'attirer de nouvelles obligations à l'égard des prêteurs étrangers. J'approuve ces objections. Je crois, certes, qu'un emprunt à l'étranger n'est point nécessaire, mais à une condition : c'est que la Banque de France soit prête à utiliser dès maintenant sa réserve-or. Dans les circonstances les plus favorables, cet emprunt à l'étranger ne dépassera pas le montant que les experts avaient fixé à 200 millions de dollars.

Cette somme pourrait être prise sur l'encaisse or de la Banque comme une masse spéciale de manœuvre et il n'en resterait pas moins 2.500 millions de francs-or pour garantir les billets. Cela est la vraie solution pour les Français à qui la conclusion d'un emprunt étranger répugne.

Mais, s'il devait être évident que l'opinion publique est implacablement hostile à cette mesure et qu'elle la considérerait comme un signe de faiblesse, alors, à mon avis, le programme de M. Caillaux est la meilleure solution.

En conséquence, tout en partageant l'aversion de M. Tardieu pour un emprunt étranger et la prédilection que M. Blum a pour un impôt sur le capital, je voterais pour M. Caillaux.

J'espérerais, avec quelque confiance, que la perspective de l'emprunt serait suffisante et que la France serait en mesure de s'en acquitter à bref délai.

L'accord conclu cette semaine par M. Churchill avec M. Caillaux, montre qu'au moins un des créanciers de guerre de la France ne désire pas tirer avantage de ses difficultés actuelles, mais plutôt de lui faire des concessions en vue de l'aider. Ceux d'entre nous qui croient que l'assimilation totale des dettes interalliées aurait dû être le point capital de la Conférence de Paris en 1919, et que MM. Clemenceau, Klotz et Tardieu commirent une erreur désastreuse en comptant sur les milliards fantômes à provenir d'Allemagne au lieu de débarrasser la France de ses charges réelles, doivent se réjouir des événements de ces temps derniers. Mais la France doit s'attendre à devoir payer quelque peu l'appui qu'elle a donné à l'œuvre de politiciens qui n'avaient ni l'aptitude ni le désir de comprendre les faits économiques du monde moderne.

Reste la question du budget. Ici, également, je crois que M. Caillaux a raison. La demande des experts tendant à de nouvelles ressources et de nouvelles économies semble indûment austère. Dans certains articles que j'ai écrits il y a six mois, j'ai déclaré qu'une élévation du niveau des prix intérieurs était inévitable et que l'effet de cette hausse, en diminuant la charge réelle de la Dette Nationale, viendrait, en fin de compte, en aide au Trésor. Aux critiques qui disaient que je me faisais le défenseur de la vie chère, j'ai répondu qu'il ne s'agissait pas d'un avis, mais d'une prévision.

Or, on ne saurait trouver mauvais de tabler sur l'inévitable. Depuis que j'ai écrit ces articles, le niveau des prix intérieurs a haussé rapidement et le rajustement n'est pas encore terminé.

Je voudrais maintenant insister sur une déduction qui résulte de mes précédentes prévisions. Si le franc est stabilisé entre 160 et 170 francs pour une livre sterling, les prix intérieurs dépasseront encore de beaucoup leur niveau actuel. En temps utile, cette hausse pourra nécessiter une augmentation

de la circulation fiduciaire. Il est important de parer d'avance à cette éventualité par crainte de l'émotion qui, plus tard, pourrait être provoquée par les inévitables conséquences de l'inévitable.

Chapitre I : Le franc

Concessions et réponses

Aux critiques qui m'ont été faites

[Retour à la table des matières](#)

Une des caractéristiques de la situation en 1926 des finances françaises fut la difficulté que l'on avait à obtenir des données précises sur des questions de fait, telles que le montant réel du service de la dette et du déficit budgétaire, choses que l'on pourrait s'attendre à être connues de tout le monde, et au-dessus de toute controverse. Mes articles sur la situation du franc m'ont fait recevoir de France plusieurs lettres très intéressantes qui m'ont aidé à éclaircir quelques-uns de mes doutes.

D'abord, le service de la Dette. M. Caillaux l'a évalué, dans son article publié au début de juin par la revue *The Banker*, à 22 milliards. M. Moulton (*le Problème de la Dette française*, page 110) évalue la charge réelle des pensions en 1924 à 3.6 milliards et la charge réelle de l'intérêt de la dette à 16,5 milliards, ce qui correspond assez bien aux chiffres de M. Caillaux, qui comprenaient, de son propre aveu, non seulement les pensions, mais aussi le fonds d'amortissement des emprunts, sans comprendre toutefois les dettes aux gouvernements alliés. D'un autre côté, ces dernières évaluations ont été critiquées par M. Wolff, qui estime le service normal de la Dette intérieure à

moins de 13 milliards. J'accepte maintenant le chiffre de M. Wolff. Étant donné que le service des intérêts de la Dette nationale britannique s'élève dans le budget de l'année courante à 305 millions de livres, je reconnais que les intérêts de la Dette française n'absorbent pas, comparativement, une proportion aussi formidable du revenu national que je le supposais. Il semble que le service de la Dette intérieure (indépendamment des fonds pour amortissement des emprunts) ne dépasse pas beaucoup plus de 7 % du revenu national (en l'évaluant pour 1926 à 180 milliards).

Examinons maintenant le déficit budgétaire. On me dit que le déficit de l'année 1925 est évalué à 3,5 milliards, ce qui correspondrait à peu près au déficit que certains prévoient pour le budget de M. Churchill. La situation pour l'année courante est, à quelques égards, pire et, à quelques égards, meilleure. D'un côté, quelques-unes des dépenses extraordinaires, qui appartiennent, en fait, à 1925, n'auront été votées par la Chambre qu'en 1926. Il faudra sans doute opérer une augmentation du traitement des fonctionnaires, prévue depuis longtemps, et les données ci-dessus ne comprennent à peu près rien pour les fonds d'amortissements, et absolument rien pour les Dettes interalliées. D'un autre côté, les impôts supplémentaires déjà votés en 1925 n'ont pas encore produit leur plein effet, et la hausse sensible des prix à l'intérieur du pays au cours des douze derniers mois n'a guère eu le temps de produire son effet sur le rendement des impôts. M. Doumer évalue son déficit à 4 1/2 milliards, mais, sans doute, le ministre des Finances en France lui-même (quel qu'il soit), ne saurait fixer ses revenus ou ses dépenses, mettons à 10% près. Dans ces circonstances, il est bien audacieux, celui qui exprime une opinion définie sur le montant du déficit budgétaire de la France. Il semble que la vérité se tienne quelque part entre 3 et 6 milliards ; si ce dernier chiffre est plus près de la vérité que le premier, ce sera la confirmation de ma conclusion précédente, – que l'équilibre budgétaire ne pourra être obtenu sans le secours d'une nouvelle hausse des prix.

Dans mon premier article, j'exprimais l'opinion que l'émission de billets de la Banque de France était désormais suffisante pour produire une hausse des prix intérieurs au-dessus du niveau actuel. Plusieurs critiques l'ont mis en doute et un nouvel examen m'a persuadé qu'ils n'avaient pas complètement tort. J'avais sous-estimé la quantité d'or et d'argent circulant en France avant la guerre. On calcule que la circulation monétaire totale en France avant la guerre, fiduciaire et métallique, atteignait environ 10 milliards. La circulation fiduciaire en billets de la Banque de France se tient maintenant à 51 milliards environ. Si l'on évalue le niveau actuel des prix à 5 fois celui d'avant-guerre, la circulation indépendamment des autres facteurs, est donc à peu près en équilibre avec le niveau des prix. Ces autres facteurs sont, d'abord, le fait que le territoire de la France se trouve augmenté et, ensuite, que la thésaurisation des billets est peut-être moins forte que n'était avant-guerre celle des billets et des espèces métalliques ; et aussi que les *Bons*, qui constituent la Dette flottante, servent à quelques-uns des usages des billets de banque. Mais j'avoue qu'il me semble douteux, pour les raisons ci-dessus, que la circulation fiduciaire actuelle soutienne un niveau des prix dépassant beaucoup 5 fois celui d'avant-guerre. Si l'équilibre du budget et la stabilité des changes exigent un niveau des prix plus élevé – et je le crois – alors il serait inutile de murmurer contre une inflation fiduciaire correspondante.

Cependant, il serait nécessaire de prendre des mesures effectives pour stabiliser les changes avant de permettre la plus petite inflation nouvelle. L'idée qu'une expansion nouvelle de l'émission des billets doit nécessairement aller à l'encontre de toutes mesures qui peuvent être prises pour stabiliser le change, est erronée. Au contraire, une nouvelle expansion est probablement inévitable, et même désirable, à la longue, à moins que le cours du franc sur le marché des devises ne s'élève sensiblement au-dessus du niveau actuel. Il y a des forces économiques tellement puissantes qui tendent vers une nouvelle expansion de la circulation fiduciaire, que celle-ci se produira probablement de toute façon. L'effet psychologique d'une telle mesure sur le marché des changes pourrait être grave si des mesures n'ont pas été prises au préalable pour stabiliser le franc. Le danger pour la France, c'est qu'une inflation précipite une baisse du franc, – et toute baisse du franc implique par la suite une nouvelle augmentation de la circulation fiduciaire.

L'opinion en France est que le moyen d'arrêter cette progression indéfinie est de crier : « *Plus d'inflation* ». Je suis d'avis que c'est prendre la question par le mauvais bout et que la chose précisément, pour cette raison, est irréalisable. Et dût-elle réussir, elle susciterait les symptômes de la déflation. Le niveau des prix à l'étranger fera de toute façon monter, dans une certaine mesure, celui des prix intérieurs, et si ce phénomène ne comporte pas une augmentation de la circulation monétaire, il comportera la diminution de la production et le chômage.

Ainsi, nous entrevoyons l'action d'éléments qui rendent une nouvelle hausse des prix et, par suite, si notre raisonnement est correct, une nouvelle augmentation de la circulation fiduciaire évitable, dans l'intérêt même du public. C'est pourquoi je maintiens que la mesure préalable doit être de prévenir une nouvelle dépréciation du change. Je ne vois rien jusqu'ici qui puisse rendre ce but difficile à atteindre.

On voit que, si je fais des concessions à mes critiques sur quelques points importants, chacune de ces concessions n'affaiblit pas, mais confirme ma première conclusion : que la première mesure pratique doit être de stabiliser les changes au moyen de l'or de la Banque de France. Si les chiffres avancés par mes critiques sont corrects, le temps viendra à la rescousse plus tôt que je ne pensais, la réforme pèsera moins sur le système social, tandis que la stabilisation du franc n'en sera que plus aisée et plus sûre. Si, au contraire, mes critiques se sont montrées trop optimistes, une tentative de stabilisation trouvera, néanmoins, une marge ample pour empêcher le cours du franc de tomber au-dessous de son niveau actuel.

Chapitre II

Les dettes de guerre

[Retour à la table des matières](#)

Chapitre II : Les dettes de guerre

Les progrès des réparations

[Retour à la table des matières](#)

M. Parker Gilbert, agent général des paiements de réparations, nous a fait part de ses observations provisoires sur la situation de l'Allemagne, sans attendre qu'il se soit écoulé une année depuis son dernier rapport. Il tient à nous mettre rapidement en présence des faits. Malgré la modération de son langage et de ses conclusions, le rapport de M. Gilbert, daté du 10 juin, constitue pour l'Allemagne et pour le monde entier un avertissement qui mérite plus d'attention que ne lui en a accordé la presse quotidienne.

Le 31 mai 1927 a marqué la fin du troisième trimestre de la troisième année des annuités. La première annuité (1924-25), réglée principalement au moyen de l'emprunt Dawes, était de 50 millions de livres sterling; la deuxième (1925-26), de 61 millions de livres; la troisième (1926-27), actuellement en cours, est de 75 millions de livres ; la quatrième (1927-28) sera de 87.500-000 livres ; et la cinquième (1928-29), de 125 millions de livres. L'annuité n'est pas répartie également, toutefois, d'un bout de l'année à l'autre, et il en résulte

qu'au cours des trois premiers trimestres de la troisième année, depuis que fonctionne le système des annuités, il n'a été versé que les trois cinquièmes de l'annuité, de sorte que l'Allemagne n'a payé jusqu'ici qu'à raison de 61 millions de livres par an, au maximum.

Ici, la situation commence à devenir sérieuse : au cours de l'année commençant le 1^{er} juin 1927, l'Allemagne devra verser près de 100 millions de livres sterling, qui seront portés bientôt à 125 millions de livres. Nous entrons donc actuellement dans la période critique.

Mais ce n'est pas tout. Jusqu'ici la charge imposée au budget allemand a été pour ainsi dire insignifiante ; à partir d'aujourd'hui, elle s'aggrave rapidement. En 1924-25, le budget allemand n'a pas été mis à contribution ; en 1925-26, il a contribué pour 12.500.000 livres ; et pendant les neuf premiers mois de 1926-27, pour 12.165.000 livres. À partir du mois de juin 1927, la contribution budgétaire sera de l'ordre de 25 millions de livres par an, qui s'élèveront rapidement à 62.500.000 livres.

Il est par conséquent devenu urgent d'examiner dans quelle mesure on s'est préoccupé de subvenir à ces charges beaucoup plus lourdes appelées à peser en premier lieu sur le budget et deuxièmement sur la balance des paiements internationaux. Ces deux questions font l'objet des avertissements de M. Gilbert.

Pour ce qui est du budget, l'avenir s'annonce incontestablement sous un jour peu encourageant. La situation n'a fait qu'empirer au lieu de s'améliorer. En 1924-25, il y avait un appréciable excédent, et en 1925-26 un léger déficit. Mais, en 1926-27, les dépenses dépassent les recettes de 42 millions 500.000 livres (estimation provisoire), et l'on prévoit pour 1927-28 un déficit du même ordre de grandeur ; et après avoir déduit le montant de certains avoirs en capital sur lesquels il est raisonnable d'emprunter, il reste encore un déficit. Il y aura lieu de prendre des mesures radicales si l'on veut faire face aux dépenses de 1928-29.

Cette situation n'est pas imputable à une moins-value du rendement des impôts par rapport aux prévisions du comité Dawes, dont les calculs ont été entièrement justifiés par les faits. Elle est attribuable à l'augmentation des dépenses, et au fait que l'on n'a pas réorganisé les relations financières du Reich avec les États et les communes. Les États et les communes ont le droit, sans tenir compte de leurs nécessités financières réelles, de recevoir du Reich 75 % de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les corporations, 30 % de l'impôt sur le chiffre d'affaires, 96 % de l'impôt sur les transactions foncières, de l'impôt sur les automobiles et de l'impôt sur les paris, et 50% d'une fraction de l'impôt sur les sociétés. Le prélèvement immédiat et automatique sur les avoirs du Reich d'une fraction si élevée de tant de sources présentes et potentielles de revenus parmi les plus productives ne peut manquer d'aggraver les difficultés qu'éprouve le Reich à élaborer des mesures fiscales saines, susceptibles de transformer son déficit en excédent de recettes.

Néanmoins, de l'avis de M. Gilbert – et je ne doute pas qu'il ait raison – le problème est certainement soluble et « doit céder assez facilement à l'application de principes budgétaires ». « Le problème de mettre un frein aux

dépenses publiques sans cesse croissantes est devenu aigu », mais les prévisions budgétaires « offrent encore une marge considérable de sûreté ». Il est très désirable que les partis politiques allemands écoutent, avant qu'il soit trop tard, l'avertissement catégorique de M. Gilbert.

Quand nous nous tournons vers le problème des transferts, la situation comme plusieurs d'entre nous s'y attendaient se présente bien plus difficile à résoudre. Jusqu'à présent, la balance commerciale de l'Allemagne n'a contribué en rien au paiement des réparations, les crédits étrangers à long terme ayant dépassé considérablement les paiements extérieurs effectués par la commission des transferts, soit sous forme de livraisons en espèces, soit autrement. L'Allemagne n'a en somme payé au monde que ce que le monde a bien voulu lui prêter. Elle a même trouvé moyen d'emprunter beaucoup plus qu'elle n'a payé, si on tient compte de toutes les formes d'emprunts.

Les statistiques commerciales, correction faite des erreurs d'estimation et compte tenu des livraisons en nature, donnent les résultats suivants :

	(En millions de £)
Année finissant le 31 octobre 1926, excédent des import	161
Année finissant le 31 octobre 1926, excédent des export	63
Semestre finissant le 30 avril 1927, excédent des import	61
Total pour deux années et demie, excédent net des imports	159

Il n'y a eu excédent des exportations que pendant la période de dépression commerciale des premiers mois de 1926, dépression qui a eu pour effet une grande diminution des importations de matières premières.

Or, si l'on tient compte de l'augmentation du montant des dettes des particuliers envers l'étranger, les chapitres invisibles, autres que les réparations, ne peuvent guère s'avérer favorables à l'Allemagne dans une mesure appréciable, et il est même possible qu'ils soient défavorables. Si donc on veut que l'Allemagne puisse payer l'annuité de 1928-29 autrement qu'à l'aide d'un emprunt extérieur, il faut qu'elle transforme un excédent d'importations, qui s'est élevé en moyenne à 60 millions de livres sterling par an, en un excédent d'exportations de l'ordre de 100 à 120 millions de livres sterling. Quelle fraction cette somme représente-t-elle par rapport au commerce actuel de l'Allemagne ? Les chiffres ci-dessous ne sont pas encourageants :

EXPORTATIONS ALLEMANDES

Année finissant le 31 octobre	Produits Alimentaires	Matières premières et prod. semi-man.	Produits manufacturés	Total
	<i>(En millions de £)</i>			
1913	53.5	114	337.5	505
1924-25	26	82	331.5	439.25
1925-26	24	116.5	348	488.5
1926-27 ¹	23.5	120	344	487.5

On voit que, sauf en ce qui concerne les produits alimentaires et les boissons, les exportations allemandes sont quelque peu au-dessus du niveau d'avant guerre en valeur, mais apparemment quelque peu au-dessous de ce niveau en volume ; de 10 % au-dessous, peut-être, en tenant compte de la perte de territoires. Pour les trois dernières années, les chiffres sont demeurés très constants, avec une légère tendance vers la hausse. Si on subdivise les exportations en groupes, les mêmes conclusions s'imposent, si ce n'est que l'on constate une grande diminution dans la valeur des exportations de charbon depuis la fin de la grève minière britannique.

Il s'ensuit que, pour lui permettre de s'acquitter de la totalité de l'annuité de 1928-29 sans avoir recours à des emprunts extérieurs, il faut que les exportations de l'Allemagne fassent actuellement un grand bond et qu'elles augmentent d'environ 36 %, ou bien, en tenant compte de l'importation des matières premières contenues dans les exportations, de 40 à 50 %. On peut raisonnablement s'attendre à une nouvelle amélioration, mais une si grande transformation est-elle possible en deux ou trois ans ? Étant donné que plus du tiers des exportations allemandes se compose de charbon, de fer, d'acier et de textiles – beaucoup plus de la moitié, si on ajoute les produits chimiques et les machines – l'un quelconque de ses concurrents industriels verrait-il d'un bon œil se réaliser cette transformation ? Rappelons-nous, d'autre part, que cette grande expansion n'aura lieu que si les principaux concurrents industriels de l'Allemagne exercent sur elle une pression irrésistible qui l'oblige à les supplanter dans leurs propres marchés actuels. Se trouvera-t-il quelqu'un – même M. Poincaré – pour croire à la probabilité d'une telle action ?

Il n'y a certainement rien de nouveau dans tout cela. Rien de nouveau, si ce n'est que le temps passe et que des dates qui étaient lointaines se rapprochent insensiblement. Le plan Dawes échouera, conformément aux prévisions. Le tout est de savoir ce qu'il en coûtera de le modifier. Quelle sera la gravité de la crise qu'il faudra provoquer dans les affaires de l'Allemagne avant que les faits soient admis ? C'est cette question qui doit désormais faire l'objet des préoccupations des diplomates.

¹ Sur la base des chiffres du premier semestre multipliés par deux.

Ceci nous ramène au problème du budget et à l'avertissement de M. Gilbert. Il est probable que les auteurs du plan Dawes ne croyaient pas à la réussite de leur plan. Les objectifs qu'ils poursuivaient étaient avant tout de gagner du temps, mais surtout de s'arranger de telle façon que lorsque viendrait l'échec, il parut à la fois inévitable et involontaire. Ils visaient à isoler la partie du problème que l'Allemagne serait en mesure de résoudre avec de la bonne volonté, de la partie qui dépassait véritablement la limite de ses moyens ; en d'autres termes, de séparer aussi nettement que possible le problème du budget du problème des transferts. Tel est le sens des paroles de M. Gilbert. La politique financière actuelle du gouvernement allemand risque de rétablir précisément la confusion que le comité Dawes, avait pour objet d'éliminer. Si, au moment où il s'agira de résoudre le problème des transferts, on constate que l'Allemagne fait régulièrement face à ses annuités au moyen de ses propres revenus et sans avoir recours à des emprunts d'aucune sorte, il devrait être possible de discuter avec sang-froid les modifications nécessaires, car la Trésorerie allemande aura, pour sa part, rempli les conditions de l'arrangement. Mais si sa politique budgétaire prête à la critique, si ses dépenses sont plus grandes qu'il ne convient et si elle ne règle pas ses annuités au moyen de ses revenus, la question de la « bonne volonté » de l'Allemagne risque de se glisser derechef dans l'arène diplomatique et de fournir à M. Poincaré l'occasion d'intervenir. J'espère que l'Allemagne donnera à l'idée Dawes une chance de réussite en mettant son budget en ordre le plus tôt possible.

Chapitre II : Les dettes de guerre

La reconstruction financière de l'Allemagne

[Retour à la table des matières](#)

Deux ouvrages ¹ ont été publiés récemment en Allemagne; ils sont dus aux deux diplomates financiers qui, du côté allemand, ont peut-être joué personnellement le rôle le plus important dans le si rapide relèvement financier de l'Allemagne après la débâcle financière de 1919-23 : MM. Karl Bergmann et Hjalmar Schacht. Ces deux ouvrages ont été composés non seulement avec l'autorité de personnes ayant joué dans la coulisse un rôle considérable dans les événements qu'elles décrivent, mais encore avec une objectivité et une impartialité remarquables. MM. Schacht et Bergmann négligent les points de vue superficiels et les statistiques rebattues (dont ne manquent presque jamais de faire état les autorités de second plan), pour s'efforcer de nous apprendre ce qui s'est vraiment passé et ce qui a vraiment eu de l'importance. C'est pourquoi ces volumes représentent des contributions définitives à l'histoire de notre temps et devraient se trouver sur les rayons de toutes les bibliothèques d'histoire ou d'économie politique.

¹ *L'Histoire des réparations*, par Karl Bergmann, et *La stabilisation du mark*, par Hjalmar Schacht.

M. Bergmann s'est trouvé constamment dans la coulisse, depuis la nomination du comité d'organisation de la Commission des Réparations, en 1919, jusqu'à l'adoption du plan Dawes, en 1924. Il a été l'un des plus heureux représentants de cette catégorie d'hommes qui ne restent pas assis dans leurs fauteuils dorés, mais établissent avec le camp opposé des relations amicales, exemptes de tout formalisme. Ils assurent ainsi la transmission des communications particulières ayant pour objet de reconnaître, sans engager personne, les possibilités qu'offre la situation, et qui sont le préliminaire indispensable au succès des conférences officielles, surtout lorsqu'il s'agit de conférences intéressant plus de deux parties. C'est une catégorie de personnes susceptibles, il est vrai, de faire beaucoup de mal, en même temps que beaucoup de bien, car il est malaisé de concilier une certaine franchise avec la souplesse de caractère nécessaire. Elles ont le devoir, comme une bonne maîtresse de maison, d'encourager tout le monde à parler, de créer une atmosphère où chacun puisse se sentir à l'aise, de ne rabrouer personne, d'être en bons termes avec les petits comme avec les grands, de ne jamais contredire ni témoigner d'impatience, de ne jamais sembler vouloir prendre d'initiative ni être en avance sur leur temps, d'encourager même des choses sans intérêt s'il y a la moindre chance d'en tirer quelque chose, et de faire preuve dans la mesure du possible d'un minimum constant de logique et d'intégrité intellectuelle. Ces qualités sont indispensables pour arrondir les angles dans les relations internationales et pour combiner les avantages de la diplomatie publique. M. Bergmann s'est montré doué au plus haut point de ces qualités, pour le plus grand avantage de son pays et du monde, et pendant cinq années, où rien n'était stable et presque rien honnête, où presque tout était bouleversé, il n'a pas cessé de mériter le respect des nombreuses et diverses personnalités qu'il dirigeait si assidûment et avec tant d'ingéniosité. En tout cas, c'est un secours pour l'histoire qu'un tel personnage, maintenant que les accords sont conclus et que ce qui eût été une indiscretion hier ne l'est plus aujourd'hui, se mette à son bureau pour écrire, d'une plume ferme et la tête reposée, ce qu'il a à dire.

Le 16 juin 1919, la délégation allemande quittait Versailles pour Weimar, unanime pour recommander à son gouvernement de rejeter les conditions de paix, parce qu'elle ne voyait aucune possibilité de faire droit aux exigences des alliés ; mais le gouvernement de Weimar, sans nier le bien fondé de cette conclusion, jugea que les circonstances l'obligeaient à signer. À partir de ce moment, la lutte pour le triomphe de la raison et de la prudence se poursuivit entre le gouvernement et les membres de la délégation, engagés dans des voies différentes. Je me suis efforcé, pendant ces années-là, de démontrer dans une série d'ouvrages et d'articles, et tout en faisant le moins possible de concessions au goût des diplomates pour les demi, les quarts, ou même les vingtièmes de vérités, qu'on finirait nécessairement par où on aurait dû commencer ; et je me suis violemment attaqué aux idoles populaires. M. Bergmann fut appelé à prêter patiemment l'oreille à bien des propos en l'air, à donner de temps en temps son avis là-dessus, à se préoccuper sans cesse de la prochaine démarche à faire et à s'en contenter, pourvu que la direction fût la bonne. À relire l'histoire de ces années en se plaçant au point de vue de M. Bergmann, on se rend compte dans une certaine mesure, du caractère inéluctable des événements ; on comprend que les étapes successives, si dénuées de sens et si désastreuses qu'elles fussent en elles-mêmes, devaient absolument

être parcourues. Mais on comprend aussi le caractère extraordinairement coûteux et inutile des événements de cette période.

Les traces mêmes des plus grands événements historiques sont rapidement effacées ; et ceux qui les ont vécus sont portés à sous-estimer les souffrances passées, ainsi que d'un mal de dents ressenti la veille. Le récit de M. Bergmann sert à rappeler la nature des risques encourus, les souffrances imposées et subies, et l'inutilité finale de toute l'affaire. Dès le 24 août 1921, le gouvernement allemand offrait d'accepter des conditions de réparations qui auraient été plus lourdes pour l'Allemagne que le plan Dawes. Et il est certain que si des dispositions tant soit peu analogues à celles du plan Dawes avaient été incorporées dans le traité de Versailles, elles auraient été accueillies avec enthousiasme par l'Allemagne et considérées par le monde entier comme un geste d'apaisement et de générosité, tout à l'honneur des vainqueurs.

C'est ainsi que, sans aucun avantage, on encourut, en fin de compte, le risque d'une révolution générale : l'Allemagne, notamment, fut menacée par deux fois de l'effondrement, les classes moyennes de l'Europe centrale furent ruinées, des millions de personnes condamnées à la misère et à la faim, la Ruhr fut occupée et le progrès économique de toute l'Europe, Grande-Bretagne comprise, retardé d'au moins dix ans.

L'ouvrage de M. Schacht nous présente, somme toute, une période et une méthode différentes. Il est vrai que M. Schacht fait depuis le début l'historique de l'effondrement de la devise allemande, et cette partie de son étude, constituant le récit de l'économie intérieure de l'Allemagne telle qu'elle a évolué sous l'influence des événements extérieurs, complète utilement le compte rendu de M. Bergmann. Il s'étend principalement, toutefois, sur le succès remarquable que représente le rétablissement du système financier de l'Allemagne – confiance revenue et bon fonctionnement – en moins de trois courtes années, à partir du moment où la diplomatie de M. Bergmann eut accompli son œuvre. M. Schacht est diplomate, lui aussi, à sa façon qui n'est pas particulièrement douce. M. Schacht s'est affirmé un des hommes forts de l'Allemagne. Il a remporté ses victoires grâce à sa volonté, à sa force de caractère ; ce qui l'a servi, c'est une grande opiniâtreté et un grand courage en présence des oppositions, en même temps que l'attachement tenace à quelques principes simples, plutôt qu'une subtilité d'esprit ou de méthode. Il peut être fier des résultats obtenus. Personne n'aurait voulu croire, lorsqu'il fut nommé commissaire à la monnaie, en 1923, et succéda peu après à M. Havenstein, comme président de la Reichsbank, qu'il fût possible en moins de quatre ans de porter le redressement financier de l'Allemagne au point où il se trouve actuellement.

Ramenés à leur plus simple expression, les principes de M. Schacht étaient les suivants : dans les conditions de l'effondrement de la devise allemande en 1923, le retour pur et simple à l'étalon-or s'imposait ; la limitation du volume de la circulation était essentielle, et beaucoup plus importante, dans les circonstances particulières, qu'une politique d'escompte ; la nécessité de résister coûte que coûte aux situations acquises, aux intérêts particuliers, à la pression politique, ou succomber dans la lutte ; et, surtout, la conviction que le rétablissement de la confiance serait progressif comme l'avait été l'effondrement, et que commencer à rétablir la confiance serait gagner à moitié la

bataille. Tous ces principes étaient fondés et justes. Rien d'autre n'était nécessaire. Quant à l'étalon-or, l'Allemagne ne pouvait évidemment pas jouer le rôle de pionnier en matière de réforme monétaire. D'une façon générale, les rapides succès remportés par M. Schacht confirmèrent l'avis des experts étrangers appelés par le gouvernement allemand en 1922, avant l'occupation de la Ruhr : à savoir que le problème monétaire serait susceptible de recevoir une solution beaucoup plus facile et plus rapide qu'on ne le supposait généralement, aussitôt que la Commission des Réparations aurait pris les décisions nécessaires permettant une solution quelconque.

Le plan de réorganisation de M. Schacht aurait, bien entendu, été irréalisable sans l'adoption du plan Dawes en 1924.. Mais l'aspect historique le plus remarquable de cette réorganisation est constitué par le fait que le mark a été stabilisé primitivement avant l'adoption du plan Dawes et alors que la Ruhr était encore occupée : l'occupation de la Ruhr, en supprimant les versements normaux au titre des réparations, avait apporté indirectement au change le soulagement nécessaire. *« Trois dates, déclare M. Schacht, en manière de conclusion, jalonnent le cours du redressement de la devise allemande. Le 20 novembre 1923, le mark fut stabilisé au taux de 1.000 milliards de marks-papier pour 1 mark-or ; le 7 avril 1924, la restriction rationnelle des crédits assure une fois pour toutes le succès de la stabilisation ; enfin, le 10 octobre 1924, l'apport des 800 millions de marks-or du plan Dawes au fonds de roulement du pays fournit précisément l'appui économique que demandait la situation. »*

Dans ses allusions à l'avenir, M. Schacht effleure certaines questions qui font encore l'objet de controverses, notamment le rôle que devront jouer les emprunts extérieurs dans le paiement des sommes dues aux termes du plan Dawes. Entre la politique qui consiste pour l'Allemagne à retarder le plus possible le jour où il lui faudra s'exécuter en empruntant tout ce que les nations consentiront à lui prêter, et la politique qui consiste à affronter une crise plus prochaine en limitant dans la mesure du possible ses paiements aux sommes qu'elle pourra tirer des excédents budgétaires courants, M. Schacht se prononce nettement en faveur de cette dernière. M. Schacht s'est fait des ennemis en portant autour de lui des coups aussi rudes, et il subsiste encore tels problèmes à résoudre qui nécessiteront les efforts d'un Bergmann aussi bien que d'un Schacht. Mais j'estime que dans l'intérêt de son pays, la politique qu'il préconise actuellement est probablement la bonne. Il est vrai que mes sympathies ont toujours été acquises, un peu trop peut-être, à ceux qui s'occupent de faire face aux réalités de demain, et peu aux diplomates qui nous permettent d'ajourner au lendemain les difficultés du présent.

Chapitre II : Les dettes de guerre

Les dettes interalliées

[Retour à la table des matières](#)

La vive controverse engagée depuis neuf ans autour de cette question subit actuellement un temps d'arrêt ; arrêt éphémère certes, car elle ne manquera pas de se rouvrir dès que l'on entreprendra une révision du plan Dawes, puisqu'on doit le faire tôt ou tard, et probablement plus tôt que plus tard. C'est pourquoi il convient de préciser la situation telle qu'elle se présente actuellement, après plusieurs années de négociations.

Rappelons les origines de ces dettes. Dès les premiers jours de la guerre, il apparut clairement que certains de nos alliés, la Russie et la Belgique en premier lieu, et par la suite tous les autres, auraient besoin d'une aide financière sous forme de prêts ou de subsides. Les prêts furent adoptés de préférence aux subsides afin qu'on les employât avec un sentiment plus vif de responsabilité et d'économie. Toutefois, bien que l'aide financière prît la forme de prêts, on admettra difficilement que les pays prêteurs les aient considérés, à l'époque, comme des placements ordinaires ; et certes une telle interprétation eût été tout à fait illogique de leur part, car on accorda très souvent une aide financière au lieu et place de formes plus directes de secours militaires et

navals, toutes les fois que, pour une raison ou pour une autre, ces derniers ne se trouvaient pas réalisables. Par exemple, lorsque nous envoyâmes des canons à l'Italie, elle dut les payer en contractant des emprunts, mais lorsque nous envoyâmes non seulement des canons, mais des artilleurs pour les manœuvrer, et qui se firent tuer, nous ne demandâmes rien. Pourtant, dans le premier cas, c'était la contribution de l'Italie qui était la plus grande et, dans le second, c'était la nôtre. En particulier, la contribution de l'Amérique fut, pour des raisons majeures, en grande partie financière. Ce n'est pas non plus par un simple hasard que les pays qui eurent à supporter les plus lourdes pertes en hommes durent contracter le plus d'emprunts ; – ce fait découlait des principes de comptabilité adoptés pour répartir entre les différents alliés l'ensemble des ressources financières alors disponibles.

Au début de la guerre, la France partageait avec nous le fardeau financier des prêts à la Russie, à la Belgique et à la Serbie. Mais au fur et à mesure que le temps passait, ses possibilités se trouvèrent de plus en plus réduites et, en fait, elle dut bientôt contracter auprès de nous de gros emprunts. Au moment où l'Amérique entra en guerre, nos ressources, en tant que pays prêteur, étaient littéralement épuisées. Nous n'étions strictement capables à cette époque que de nous financer nous-mêmes, et nous avions atteint le point où nous ne pouvions plus donner notre concours financier à nos alliés. L'aide financière que les États-Unis pouvaient apporter après leur entrée en guerre fut donc, d'une valeur incalculable. Ils convinrent immédiatement d'ouvrir à tous les Alliés des crédits destinés à couvrir l'ensemble de leurs dépenses aux États-Unis et à assurer la stabilité de leurs changes par rapport au dollar. Mais les États-Unis n'étaient pas disposés à accorder des emprunts dont le produit aurait pu être utilisé hors de l'Amérique. Il en résulta que la Grande-Bretagne dut continuer à prêter aux Alliés pour tout ce qui concernait cette dernière catégorie de dépenses. Elle put disposer des ressources lui permettant de poursuivre cette tâche, en contractant elle-même des emprunts aux États-Unis pour faire face à ses propres dépenses en Amérique. En gros, le montant des prêts que nous consentîmes à nos Alliés, après l'entrée de l'Amérique dans la guerre, équivalait à l'ensemble des emprunts contractés par nous aux États-Unis (plus précisément, nous avons emprunté aux États-Unis, après leur entrée en guerre, 850 millions de livres, et nous en avons prêté, pendant la même période, 750 millions à nos Alliés) ; de telle sorte qu'il était exact, en définitive – ce que les Américains se sont toujours efforcés de contester – que les prêts consentis par eux à la Grande-Bretagne ont servi à financer nos Alliés beaucoup plus que nous-mêmes.

Il en est résulté qu'à la fin de la guerre nos Alliés nous devaient environ 1.600 millions de livres et qu'en revanche nous devions aux États-Unis 850 millions de livres.

Depuis la guerre, on a discuté à maintes reprises pour savoir si ces sommes doivent être considérées comme des placements, identiques à n'importe quelles autres opérations financières, ou si l'on doit tenir compte de leur origine et des circonstances dans lesquelles elles ont été empruntées. Au point de vue britannique, ce ne sont point des transactions d'affaires et l'on ne saurait les considérer comme telles ; mais, dans l'opinion des Américains, on doit leur conserver leur valeur objective, c'est-à-dire les considérer comme des engagements contractés en bonne et due forme, et ne pouvant être adoucis

qu'en raison de la capacité de paiement du débiteur et, pratiquement, du bon vouloir des États-Unis à ne percevoir qu'un faible taux d'intérêt.

Au cours de la conférence de la Paix, le Gouvernement britannique réclama l'annulation complète des dettes. M. Lloyd George intervint encore à ce sujet auprès du Président Wilson en août 1920. Le point de vue britannique, qui n'a jamais varié, fut exposé dans un important document diplomatique connu sous le nom de Note Balfour. On le soumit aux Alliés en août 1922.. Dans cette note, le Gouvernement britannique faisait connaître qu'il était prêt à annuler les dettes contractées auprès de lui par ses Alliés et à leur abandonner ses propres droits sur l'Allemagne, à la condition que les États-Unis acceptassent de renoncer à leur créance sur l'Angleterre. Par un tel arrangement la Grande-Bretagne aurait renoncé d'un trait de plume à plus du double de ce qu'elle eût gagné. Cette proposition demeure toujours valable.

Cette politique ne fut point acceptée par les États-Unis et des accords séparés ont été conclus tour à tour entre les États-Unis et leurs débiteurs. L'accord avec la Grande-Bretagne équivalut au paiement d'un intérêt de 3,3 % sur le total du montant dû, pour la France cet intérêt est de 1,6 % et pour l'Italie de 0,4 %. Ainsi les conditions faites par les États-Unis à l'Angleterre sont deux fois plus lourdes que celles dont bénéficie la France et huit fois plus que celles de l'Italie. De son côté, la Grande-Bretagne a conclu des accords avec la France et l'Italie et dans les deux cas elle a réduit leurs dettes plus que ne l'avaient fait les États-Unis – dans une proportion supérieure à 10% en ce qui concerne la France et de 33 % pour l'Italie. Ainsi, tandis que les autres alliés ont vu leur fardeau sensiblement allégé, la Grande-Bretagne conserve intégralement le sien, le seul adoucissement qui lui ait été apporté consistant en un taux d'intérêt relativement faible de 3,3 %.

Il résulte de cet accord que la Grande-Bretagne devra payer aux États-Unis chaque année une somme de 33 millions de livres jusqu'en 1933, et de près de 38 millions par an dans les années qui suivront jusqu'en 1984, date à laquelle la dette se trouvera acquittée. On jugera de l'importance de ces charges à la lumière de certains calculs que je fis au cours de l'été 1923 après que furent publiés les détails du règlement conclu précipitamment et à la légère par M. Baldwin. Nous aurons à payer annuellement aux États-Unis, pendant 60 ans, une somme équivalant aux deux tiers de nos dépenses navales, à la presque totalité du budget de l'Instruction Publique et supérieure au service de toute notre dette d'avant la guerre. Si on l'envisage d'un autre point de vue, elle dépasse le montant total des bénéfices normaux produits par nos charbonnages et par notre marine marchande réunis. Avec cette somme, nous pourrions doter et loger d'une façon splendide, *chaque mois*, pendant soixante ans : une université, un hôpital, un institut de recherches, etc., etc. En faisant un sacrifice égal, pendant une même période, nous pourrions supprimer les taudis et pourvoir d'habitations confortables la moitié de notre population dont le logement est actuellement insuffisant.

D'un autre côté, nous recevons actuellement, tant de nos alliés que de l'Allemagne, une contribution importante qui se trouve compenser ce que nous payons nous-mêmes aux États-Unis. Il serait intéressant d'en établir le bilan approximatif.

En 1928, nous devons recevoir de nos alliés 12.800.000 livres et verser 33.200.000 livres aux États-Unis. En 1933, ces chiffres se trouveront portés à 17.700.000 livres et 37.800.000 livres respectivement. Ainsi, en ne tenant pas compte de notre part du montant des réparations allemandes, nous aurons à payer chaque année, au titre des dettes de guerre environ 20.000.000 livres de plus que nous n'en recevrons. Si, cependant, les annuités du plan Dawes sont entièrement versées par l'Allemagne, nous arriverons juste à équilibrer nos recettes et nos versements ; car l'annuité normale du plan Dawes quand elle aura atteint son maximum (déduction faite du service des emprunts allemands, etc.), s'élèvera à 117.000.000 livres sur lesquelles nous reviendront environ 22.000.000 livres (non comprises les recettes affectées à d'autres parties de l'Empire Britannique).

Il est peu probable que ces recettes atteignent de tels chiffres. Toutefois, en admettant pour l'instant que cela soit, essayons de résumer la situation : chaque allié pourrait ainsi payer les États-Unis avec ce qu'il aurait reçu de l'Allemagne. Lorsque les versements alliés aux États-Unis auront atteint le maximum prévu par les accords en vigueur, ils s'élèveront à un total de 83.000.000 livres par an (la moyenne des paiements annuels pour toute la période est de 61.000.000 livres). Si nous y ajoutons les sommes que l'Amérique recevra directement de l'Allemagne au titre des réparations, il reviendra aux États-Unis, chaque année, 78.000.000 livres sur les 117.000.000 livres reçues tous les ans de l'Allemagne par les Alliés, soit 67 % du total ; si nous prenons la moyenne des versements, au lieu du maximum, les États-Unis recevront 66.000.000 livres sur 117.000.000 livres, soit 57 %. Dans un cas comme dans l'autre, la Grande-Bretagne, en définitive, ne recevrait rien.

Il résulte de ce qui précède que si le montant maximum des annuités du plan Dawes venait à se trouver réduit d'un tiers - ce qui, de l'avis de la plupart d'entre nous, paraît tout à fait probable - les États-Unis, à l'époque où les versements des Alliés auraient atteint leur maximum, seraient les seuls à bénéficier des paiements de l'Allemagne. En l'occurrence, les accords relatifs au règlement des Dettes de guerre auraient pour résultat définitif de permettre aux États-Unis de recevoir de l'Allemagne 78.000.000 livres par an, tandis que les autres alliés ne toucheraient rien, les recettes se trouvant compensées par des versements.

Si j'ai adopté cette présentation pour mes calculs, c'est pour bien montrer pourquoi, dans l'esprit des Alliés, la question d'un dégrèvement éventuel des charges qui pèsent sur l'Allemagne se trouve liée intimement à celle de leurs propres obligations à l'égard des États-Unis. L'attitude des milieux officiels américains qui prétendent qu'il n'y a aucun rapport entre les deux, est un prétexte vide de sens. La refonte du plan Dawes devra, d'une façon ou d'une autre, être opérée d'accord avec les États-Unis.

Il n'est guère nécessaire, semble-t-il, de se demander si une politique dont le résultat définitif serait de faire revenir la totalité ou la presque totalité des versements allemands aux États-Unis, serait juste devant Dieu, acceptable pour des êtres doués de sentiments humains, ou susceptible de s'accorder logiquement avec les déclarations que firent les Américains au moment de leur entrée en guerre ou ultérieurement. Il m'a appartenu, pendant la guerre, de consigner officiellement, pour le compte du Trésor Britannique, tous les

accords financiers conclus avec les Alliés, et qui sont à l'origine de la situation actuelle. J'ai donc été intimement tenu au courant de jour en jour, pendant toute la durée des hostilités, des raisons et des motifs qui présidaient au caractère particulier des accords financiers conclus entre l'Angleterre et ses alliés européens d'une part et entre l'Angleterre et les États-Unis, de l'autre ; me fondant sur ces souvenirs, j'estime que semblable résultat serait en contradiction aussi formelle avec l'état d'esprit d'alors qu'avec les sentiments actuels.

Chapitre III

Les finances britanniques

[Retour à la table des matières](#)

Chapitre III : Les finances britanniques

La balance commerciale britannique de 1925 à 1927

[Retour à la table des matières](#)

L'excédent visible des importations britanniques (c'est-à-dire l'excédent de nos importations totales, en marchandises et en espèces sur le total des exportations) n'a cessé de croître depuis cinq ans. En 1924, il fut supérieur de 150.000.000 £ à celui de 1922, et il semble bien qu'en 1927 il doive dépasser de 85.000.000 £ celui de 1924. Dans l'intervalle, le volume des nouvelles émissions étrangères sur le marché de Londres n'a pas subi une diminution correspondante. Tandis qu'auparavant notre excédent apparent, disponible pour les placements à l'étranger, était, si l'on considère les années l'une dans l'autre, généralement supérieur au montant des nouvelles émissions étrangères, depuis 1924, c'est le contraire qui s'est produit. Comme les comptes doivent nécessairement s'équilibrer d'une façon ou d'une autre, il serait du plus haut intérêt de trouver sous quels chapitres des changements ont pu se

produire. En particulier, est-ce que la Grande-Bretagne a vu diminuer le montant (net) de sa dette à court terme à l'égard de l'étranger ?

Les chiffres qui nous intéressent, établis d'après les statistiques publiées par le Board of Trade – exception faite de ceux mentionnés dans les notes, sont les suivants :

(En millions de £)

	1922	1923	1924	1925	1926	1927 ¹
Excédent net marchandises non comprises...	375 ²	375 ³	410	438	465	465
Déficit net des marchandises excédent des importations de marchandises espèces sur les importations..	171	203	324	384	477	410
Excédent net	204	172	86	54	-12	55
	1922	1923	1924	1925	1926	1927
Nouvelles émissions étrangères à Londres...	136	136	135	88	111	116
Augmentation(+) ou diminution (-) supposées des autres articles nécessaires pour équilibrer les comptes...	+68	+36	-49	-34	-123	-61
Remboursement de la Banque de France à la Banque d'Angleterre...	5 ⁴	5 ⁵	5	6	7	37

On a eu l'habitude de croire – et probablement non sans raison – que l'évaluation faite par le Board of Trade de l'excédent net de tout ce qui n'est pas marchandises – ou excédent invisible – était beaucoup trop faible. Cette évaluation repose toujours sur les données précaires de conjonctures et le

¹ Excédent des importations de marchandises et des nouvelles émissions étrangères évalué sur la base des chiffres des 10 premiers mois; l'excédent pour les produits autres que les marchandises est supposé être le même qu'en 1926.

² Évaluations anciennes du Board of Trade pour 1922 et 1923 revues (1912+50, 1913+70) pour pouvoir être en harmonie avec les évaluations revues de 1924, 1925 et 1926.

³ Idem.

⁴ Évaluation.

⁵ Idem.

Board of Trade n'a pas encore essayé de recueillir des informations définitives, selon la méthode adoptée par le Department of Commerce des États-Unis. Néanmoins on y a apporté deux révisions importantes, dans le sens de l'augmentation, depuis la fin de la guerre, et je ne vois aucune raison de croire que le chiffre actuel soit faux dans un sens plutôt que dans l'autre. Pour n'importe quelle année, la source la plus importante d'erreurs réside dans le montant des bénéfices (ou des pertes) réalisés par les négociants, importateurs et spéculateurs britanniques opérant sur des matières premières, et qui, en raison des fluctuations sensibles et fréquentes des cours, peuvent les avoir acheté, en fait, à des cours différents de ceux qui figurent dans les statistiques du commerce, et même sans que celles-ci passent le moins du monde par l'Angleterre. C'est ainsi par exemple que les fluctuations de cours du caoutchouc brut suffisent à faire d'une année à l'autre ¹ des différences de l'ordre de 25 millions de livres ou plus dans la balance internationale des comptes de la Grande-Bretagne. Dans quelle mesure le Board of Trade tient-il compte de ces fluctuations ? Je l'ignore. Mais il doit lui être difficile de faire autre chose qu'une évaluation approximative des postes les plus importants et les plus connus.

De toute façon, étant donné que le Board of Trade a relevé dans de telles proportions ses chiffres (son évaluation, revue, pour 1926, est de 140.000.000 £ supérieure à celle de 1922) et, que le poste si variable du caoutchouc a donné un chiffre bien inférieur en 1926 et 1927 à celui de 1925, il est peu vraisemblable que l'excédent réel disponible, pour les deux dernières années 1926 et 1927, en vue des placements à l'étranger ait été sensiblement plus élevé que l'excédent apparent, s'élevant à environ 42.000.000 £. Cependant, au cours de ces deux années, les émissions publiques opérées à Londres pour compte étranger, se sont élevées à plus de 220.000.000 £ ², ou 180.000.000 £ si l'on déduit les remboursements opérés par la Banque de France. La question de savoir comment cette différence a été financée, constitue le principal objet de notre enquête.

En premier lieu, le montant des nouvelles émissions étrangères constitue une base très imparfaite pour établir le volume total net de nos placements en valeurs étrangères à long terme. Il existe tout d'abord les caisses d'amortissements destinées au remboursement d'emprunts étrangers antérieurs. Il ne serait pas difficile d'établir une évaluation assez exacte du montant annuel des paiements de ce genre ; mais à ma connaissance, je ne crois pas – étant donné les principes surannés de nos statistiques financières – qu'il ait jamais été fait. Mon évaluation personnelle des paiements faits par les caisses d'amortissement et des autres versements annuels au titre de l'amortissement de dettes (c'est-à-dire à l'exclusion des emprunts remboursés à l'échéance) serait cependant plutôt faible – moins de 10.000.000 £ par an. Indépendamment des remboursements de ce genre, la bourse de Londres est un marché international

¹ En 1924, le cours moyen du caoutchouc a été de 1 sh. 2 d. par lb., en 1925, de 2 sh. 11 d., en 1926 de 1 sh. 11_ d et en 1927 d'environ 1 sh. 6 d. En admettant que les actionnaires et les négociants britanniques opèrent sur 250.000 tonnes de caoutchouc par an, en plus de la consommation britannique, nos bénéfices sur le caoutchouc auraient en 1925 dépassé de 45.000.000 £ ceux de 1924, en 1926 ils auraient été inférieurs de 25.000.000 £ par rapport à 1925 et en 1927 inférieurs de 12.500.000 par rapport à 1926.

² Ces chiffres, qui sont établis d'après les totaux publiés par la Midland Bank, ne tiennent pas compte, dans la mesure du possible, des emprunts de remboursement.

où sont cotées de nombreuses valeurs qui circulent d'un pays à l'autre par grosses quantités. La Grande-Bretagne a depuis longtemps l'habitude – quoique d'une façon moins prononcée à l'heure actuelle qu'avant la guerre, d'effectuer des placements importants aux États-Unis. Certaines valeurs circulent librement entre Londres, Paris, Amsterdam, Berlin et Vienne. Différentes parties de l'Empire britannique rachètent au fur et à mesure qu'elles deviennent plus riches, leurs propres valeurs, qui auraient été souscrites au début par des capitalistes britanniques. En outre, trait caractéristique surtout de ces deux ou trois dernières années – nous avons acheté des titres d'affaires continentales notamment en Allemagne et les Américains ont commencé à acheter quelques valeurs Britanniques (bien que le poids du double income-tax continue à gêner beaucoup ce genre de transaction).

Le volume global de ces transactions dans les deux sens doit être très considérable. C'est pourquoi il est possible que la différence nette, dans un sens ou dans l'autre soit également importante. Il est certes probable que le montant normal de nos placements à l'étranger était avant la guerre sensiblement supérieur au chiffre des nouvelles émissions étrangères à Londres. Le contraire est-il vrai à l'heure actuelle ? Il est malaisé de se prononcer ; et il est si difficile de donner une évaluation raisonnée du montant net de la différence, que l'on serait tenté de l'ignorer systématiquement.

Néanmoins j'estime qu'il est légitime d'essayer de formuler une hypothèse quant à l'ordre de grandeur de cette balance. L'absence même de documentation sur le montant des différentes transactions intéressées, suggère, à mon avis, que leur produit net n'est vraisemblablement pas très important, par rapport aux chiffres énormes cités au cours de notre raisonnement. En outre, il est certain qu'il existe des postes importants aux exportations comme aux importations ; de telle sorte que si la différence nette est grande, les postes en eux-mêmes doivent être certainement très considérables, si considérables qu'ils ne sauraient guère échapper à l'observation courante et à des calculs approximatifs.

Entrons davantage dans les détails. D'un côté du bilan figurent les achats de valeurs étrangères qui ne font pas l'objet d'émission sur notre marché. Il y a deux ou trois ans, nous n'avions que fort peu de valeurs américaines en portefeuille, car nous avons perdu la presque totalité de notre portefeuille d'avant-guerre pendant et après la guerre, puis les risques de pertes provenant d'un retour de la livre au pair furent un obstacle aux rachats, jusqu'au moment du retour à l'étalon-or, en 1925. Il est certain cependant que plus récemment, les capitalistes anglais, et notamment les compagnies d'assurances et les sociétés de portefeuilles sont retournés à leurs valeurs favorites. C'est pourquoi il est probable et même presque certain, qu'au cours de ces deux ou trois dernières années, nous avons acheté plus de valeurs américaines que nous n'en avons vendues. Cette conclusion se trouve confirmée par les statistiques établies par le Department of Commerce des États-Unis d'après lesquelles, en 1926, les sorties d'actions et d'obligations américaines à l'étranger se sont élevées à 25 millions de livres (636 millions de dollars vendus et 509 millions rachetés). Le Department of Commerce ajoute expressément que les résultats de son questionnaire montrent « que les capitalistes britanniques reviennent graduellement à l'habitude qu'ils avaient avant la guerre de placer leur argent en valeurs américaines ». Indépendamment de ce mouvement, les nouvelles

émissions opérées par les Gouvernements étrangers en Amérique se sont généralement tenues à des cours inférieurs à ceux des émissions analogues faites à Londres, ce qui a eu pour résultat – comme on le suppose communément – de provoquer un courant régulier d'obligations de ce genre, de New-York à Londres. En outre, comme il y a deux ou trois ans, nous avons très peu de valeurs d'Europe continentale, il est probable que, pendant la période de la reconstruction européenne, nous avons acheté un plus grand nombre de ces titres que nous n'en avons vendus, surtout en ce qui concerne l'Allemagne. Finalement, Paris, qui avait été acheteur de valeurs internationales pendant « la fuite du franc » a dû vraisemblablement, se mettre vendeur pendant la période de reprise.

De l'autre côté du bilan figurent les ventes de titres opérées par nous à des capitalistes étrangers. Il doit y avoir à l'heure actuelle, un courant régulier de ventes de titres anglais aux Dominions. Mais il est certain que ces ventes ne sont pas très considérables. Il y a eu également la rétrocession, aux différents pays de l'Europe continentale de leurs fonds d'état à revenu élevé ; mais pour la raison indiquée plus haut, de tels achats, pour compte des pays de l'Europe Continentale, ont dû être pratiqués plus vraisemblablement à New-York qu'à Londres. Enfin il faut tenir compte des valeurs internationales et aussi des valeurs britanniques que Londres vend à New-York. Les ventes des valeurs britanniques pourraient être importantes, mais en raison de l'income-tax et pour divers autres motifs, de telles transactions se trouvent concentrées sur un nombre limité de titres, et nous en aurions sûrement entendu parler davantage si elles avaient été de l'ordre de 10 millions de livres par an, ou un chiffre approchant.

C'est pourquoi, en définitive, les deux côtés de la balance des achats et des ventes opérées avec l'étranger sur des valeurs mobilières autres que les émissions nouvelles, doivent arriver à s'équilibrer beaucoup plus qu'à différer sensiblement. Je ne vois aucune raison permettant de justifier une différence de 100 millions de livres ou même de 50 millions au cours de ces trois dernières années. Cela me paraîtrait difficile même pour une différence de 20 millions. Que nos achats de titres à l'étranger, autres que les émissions nouvelles, aient été supérieurs à nos ventes, cela est tout aussi probable et même plus probable que le contraire, c'est-à-dire que nos ventes aient dépassé le montant de nos achats.

Je conclus qu'à première vue on peut affirmer que le montant net de nos placements à l'étranger au cours des trois dernières années – indépendamment des emprunts et des prêts à court terme – a probablement été supérieur à notre excédent disponible de revenus d'au moins 150 millions de livres et peut-être même d'environ 200 millions ; il s'en suivrait que nous avons équilibré la balance en réduisant notre actif liquide ou en augmentant nos dettes à court terme d'une somme équivalente ; dans tous ces calculs, il est tenu compte, bien entendu, des remboursements de la Banque de France à la Banque d'Angleterre.

Est-ce qu'une telle conclusion s'accorde avec les indications précises que fournissent les mouvements internationaux des capitaux empruntés ou prêtés à court terme ? Si elle est en contradiction avec ces données évidentes, il faudra convenir que les bases sur lesquelles nous l'avons édiflée ne sont pas assez

solides pour nous permettre de poursuivre notre raisonnement plus avant. Mais s'il n'y a pas contradiction, c'est que notre conclusion représente une approximation aussi exacte que le caractère des données permet de l'établir.

Pour étudier les mouvements des capitaux à court terme, on peut diviser les deux années et demie qui se sont écoulées depuis le retour à l'étalon-or en trois périodes. Immédiatement avant la restauration de l'étalon-or, on croyait que les capitaux étrangers – américains notamment – affluaient à Londres en prévision d'une amélioration du change favorable à la spéculation. On peut présumer qu'une fois que les prévisions se furent confirmées et les bénéfices réalisés, les capitaux étrangers retournèrent chez eux. Mais à la même époque, ils furent remplacés à Londres par les dépôts normaux et quasi-permanents, que les banques étrangères rétablirent après le retour à la parité d'avant guerre avec l'or. Eu égard à l'importance des dépôts des banques centrales et autres de l'étranger, importance dont on pourra se rendre compte d'après les chiffres donnés plus bas, on peut estimer que vers le milieu de 1926, ce mouvement avait augmenté le montant des dépôts étrangers à Londres dans des proportions importantes par rapport à fin 1924 (le mouvement spéculatif en prévision du retour à l'or, avait à cette époque à peine commencé) et même dans des proportions assez sensibles par rapport au milieu de l'année 1925. Je ne possède pas de chiffres sur lesquels je pourrais appuyer mes dires, mais de l'avis de la Cité, qui elle-même se base sur l'observation générale des faits, il est certain que le retour à l'or (quelles qu'aient été ses autres conséquences) a rendu à la place de Londres son rôle de dépôt central de capitaux étrangers, au même titre que New-York. Outre ce retour aux dépôts quasi-permanents, cette période comporte également « la fuite du franc », époque où les dépôts français pour le compte de particuliers croissaient rapidement à Londres – la plus grande partie de la baisse du franc s'étant produite entre octobre 1925 et juillet 1926.

La seconde période – disons qu'elle s'étend, en gros, du milieu de l'année 1926 au milieu de 1927 – fut caractérisée par l'énorme accumulation de dépôts à l'étranger opérée par la Banque de France et par le Gouvernement français. On croit que ces dépôts français avaient atteint près de 200 millions de livres vers la fin de cette période et que, sur cette somme, 80 millions se trouvaient à Londres. Nous ne devons pas localiser la totalité de ces opérations dans la période qui suivit le milieu de l'année 1926 étant donné que, dans une certaine mesure, les achats officiels de livres opérés pour compte français représentaient la cession de livres achetées auparavant par des particuliers français. Toutefois nous pouvons en localiser la plus grande partie dans les mois qui suivirent le milieu de 1925, puisque avant cette date il n'y a aucune raison de présumer l'existence à Londres, au début de 1925, d'importants dépôts pour compte français, publics ou privés.

Ainsi tandis que le retour à Londres des dépôts normaux des banques étrangères compensait le retour des dépôts des spéculateurs sur le change, et que, de la même façon, l'augmentation des dépôts officiels français compensait le rapatriement des dépôts privés français, néanmoins, si l'on considère l'ensemble de la période allant du commencement de 1925 au milieu de 1927, on peut tabler raisonnablement sur une augmentation d'au moins 100 millions de livres et peut-être davantage, dans les dépôts étrangers à Londres, sans

compter le remboursement par la Banque de France à la Banque d'Angleterre des 50 millions de livres dont il a déjà été tenu compte précédemment.

Nous arrivons à la dernière période, qui commence en août 1927, date à laquelle les taux monétaires à Londres se sont trouvés être sensiblement plus élevés que les taux correspondants à New-York du fait de la réduction du taux d'escompte de la Federal Reserve Bank à 3 1/2 % et du maintien du taux de la Banque d'Angleterre à 4 1/2 %. Quand on compare les divers taux monétaires en Angleterre et en Amérique, il est toujours très difficile de savoir lesquels d'entre eux choisir pour obtenir une comparaison exacte. En l'occurrence, toutefois, on verra, comme il est montré ci-dessous, que les diverses méthodes de comparaison donnent des résultats fort concordants.

Le *Federal Reserve Bulletin* de septembre 1927 compare les taux des prêts à 90 jours à New-York avec celui de l'escompte à 90 jours à Londres. Mais je crois qu'il vaut mieux donner également le taux de l'argent à échéance fixe à Londres et le taux de l'argent à vue à New-York (renouvellements).

	Taux de Dépôts (90 jours)		Taux des effets à trois mois	Taux de l'argent à vue
	Londres ¹	New-York ²	Londres ³	New-York ⁴
Juillet 1926				
Août	4.75	4.37	4.31	4.27
Septembre	4.75	4.75	4.36	4.25
Octobre	4.75	4.94	4.53	5.02
Novembre	4.75	5.	4.69	4.75
Décembre	4.75	4.75	4.74	4.56
Janvier	4.75	4.68	4.47	5.16
Février	4.75	4.50	4.23	4.32
Mars	4.75	4.44	4.14	4.03
Avril	4.75	4.44	4.33	4.13
Mai	4.66	4.44	4.23	4.18
Juin	4.50	4.37	3.62	4.26
Juillet	4.50	4.50	4.35	4.33
Août	4.50	4.37	4.34	4.05
Septembre	4.75	4.12	4.34	3.68
	4.75	4.12	4.32	3.80

Ce tableau me paraît déterminer très nettement les fluctuations des taux monétaires par rapport aux uns et aux autres, sur les deux places. Au cours de l'automne 1926 on pouvait employer une somme disponible avec un bénéfice légèrement plus élevé à New-York qu'à Londres. Au printemps 1927 Londres rapportait, dans l'ensemble, un peu plus que New-York – jusqu'à 1/2 % de

¹ Chiffres fournis par une banque.

² Prêts à échéance fixe, chiffres fournis par le *Federal Reserve Bulletin*.

³ Taux semi-mensuels des effets à trois mois, chiffres fournis par le *London and Cambridge Economic Service*.

⁴ Taux des renouvellements.

plus. En juin 1927, les taux autant qu'il est possible de le faire, approchaient du même niveau sur les deux places. Depuis août 1927, Londres s'est maintenu à 1/2 % au-dessus de New-York. C'est une différence relativement très sensible, particulièrement pour l'automne, où les taux de New-York se trouvent presque toujours plus élevés que ceux de Londres. C'est pourquoi il est évident que les disponibilités internationales, dans la mesure où elles sont influencées par le loyer de l'argent, doivent avoir eu forcément une préférence pour New-York, dans la seconde moitié de 1926, une légère préférence pour Londres, dans la première moitié de 1927 et une préférence accentuée pour Londres depuis août 1927.

On ne saurait supposer que ces modifications des taux monétaires pendant l'automne 1927 par rapport à l'automne 1926 n'aient exercé aucune influence sur les mouvements des disponibilités internationales. Mais cela est atténué par un élément dont nous n'avons pas encore tenu compte. Si le cours du change entre Londres et New-York était absolument fixe, – au lieu d'osciller comme il le fait entre les gold-points – même une légère différence entre les taux d'intérêts respectifs serait un facteur déterminant pour la masse du flottant. Cependant, en raison des fluctuations actuelles des changes, une différence éventuelle entre le cours du change auquel les fonds sont expédiés et le cours auquel ils seront rapatriés, peut avoir une grande importance. Si nous prenons les cours de 4,85 et 4,89 comme gold-points d'exportation et d'importation respectivement pour le sterling (ce n'est pas exact, mais offre une approximation suffisante dans le cas qui nous occupe) cela fait une différence de 0,82 %. Ainsi, quand la livre vaut 4 dollars 89, une banque américaine qui envoie des fonds à Londres, court le risque de les rapatrier à 4,85, et de perdre ainsi 0,82 %, sur le change, ce qui détruirait tout gain réalisé sur l'intérêt reçu. Pour un placement à long terme, ce risque compte peu, mais pour trois mois, il est très grand. Ces chiffres, toutefois, représentent l'extrême limite du risque de change tel qu'il s'oppose à l'attrait du loyer de l'argent. Quand la livre est à 4,85 il n'y a pas risque si l'envoyeur prévoit des taux d'intérêt satisfaisants à Londres pendant une certaine période et se trouve prêt à répartir une éventuelle perte de change sur une assez longue durée, le risque se trouve réduit, et en tout cas la véritable mesure du risque n'est pas dans son maximum possible mais dans sa valeur mathématique (c'est-à-dire le montant des pertes de change possibles multiplié par leurs probabilités). En outre, on peut généralement se protéger contre les risques de perte sur le change en effectuant une opération à terme sur le change dont le montant serait inférieur au maximum de perte possible ¹.

Il demeure en fait qu'au fur et à mesure que la livre s'élève au-dessus de 4.85, l'attrait du loyer élevé de l'argent à Londres devient de moins en moins effectif pour les placements étrangers à court terme. Il est évident qu'avec un change à 4,85, une différence de _ % dans le loyer de l'argent en faveur de Londres, peut exercer un attrait puissant sur les disponibilités. Si l'argent à court terme n'affluait pas, en de telles conditions, cela signifierait soit que l'on n'aurait plus confiance en notre pouvoir, pour maintenir l'étalon-or, soit que nous aurions déjà emprunté une grande partie des disponibilités flottantes du monde entier. Ainsi, dans le premier cas, les disponibilités afflueraient en

¹ J'ai exposé tous les détails de ces opérations dans « A tract on Monetary Reform », au chapitre III.

quantités suffisantes pour compenser toute balance des comptes défavorable sur d'autres chapitres et, une fois ce résultat obtenu, leur mouvement se poursuivant ferait monter le cours du change. Lorsque le change monte, l'envoi de fonds devient de moins en moins intéressant, jusqu'à ce que l'on arrive à obtenir l'équilibre, une fois que l'attrait d'un loyer de l'argent élevé n'a plus suffisamment de force pour provoquer l'envoi de nouveaux fonds et que l'on peut craindre de perdre éventuellement sur le change. Il est impossible de dire *a priori* à quel point l'équilibre se trouvera exactement réalisé, parce que la crainte de perdre sur le change revêt une importance et une signification différentes selon les catégories de prêteurs et d'emprunteurs ; mais au cours de ces deux derniers mois, l'expérience tend à indiquer qu'il se trouve dans les environs de 4,87. À l'heure actuelle la différence qui existe entre les taux d'intérêts permet effectivement de maintenir le cours du change au-dessus de 4,85, mais il faudrait un écart plus sensible ou une confiance plus grande en la durée de l'écart actuel, pour le faire monter jusqu'à 4,89. Quand les disponibilités affluent, attirées par la cherté de l'argent, le change monte, quand le change monte, le coût de l'assurance obtenue à l'aide d'une opération de change à terme, qu'on appelle le « swap rate », augmente ; et comme l'expérience vient de le montrer, cela continue jusqu'à ce que pour une opération à trois mois le « swap rate » compense le gain réalisé sur l'intérêt. Quand ce point a été atteint, une nouvelle amélioration du change dépendra de l'importation de capitaux « non assurés », c'est-à-dire de placements à court terme qui, pour une raison ou pour une autre, peuvent ignorer les risques des fluctuations du change.

Nous avons fait notre démonstration en la basant sur le cours de la livre par rapport au dollar ; mais en ce qui concerne les mouvements de fonds entre Londres et les principales places européennes, il existe des séries de calculs analogues dont chacune possède son propre point critique.

La démonstration permet jusqu'ici d'établir que les disponibilités se sont déplacées sous l'influence de la cherté de l'argent, et suffisamment pour obtenir la liquidation de tout compte débiteur ; mais nous ne savons pas encore quel est l'ordre de grandeur d'un tel mouvement. Or les mouvements doivent nécessairement se produire de trois façons :

1° en provoquant l'escompte des effets de commerce à New-York au lieu de Londres ;

2° en amenant les banques de Londres à emprunter à New-York ou les banques américaines à prêter à Londres ;

3° en attirant les disponibilités flottantes internationales (indépendamment des capitaux américains) à Londres.

Pour chacun d'eux nous avons certaines preuves indirectes.

On a l'impression, dans la Cité, que cette année les effets de commerce pour la plupart n'ont pas été re-escomptés. Le Times écrivait le 24 octobre 1927 : « Les banques américaines, au lieu d'envoyer à Londres les effets-sterling qui servaient à l'achat de coton et de céréales, pour qu'ils y soient escomptés immédiatement, depuis quelque temps ont tendance à les conserver

par-devers elles, comme placements et à les faire percevoir au moment de leur échéance. On estime que les banques britanniques à l'heure actuelle ne détiennent en effets de ce genre guère plus de la moitié de ce qu'elles avaient il y a deux ans. Les banques américaines ont été portées à agir ainsi par suite du taux d'escompte plus élevé qui prévaut à Londres. »

Le ralentissement des arrivages de coton brut à Liverpool en est aussi la cause. Mais l'influence des taux d'intérêt respectifs reçoit également une confirmation d'Amérique, dans un passage du *Boston Evening Transcript* (cité par le *Manchester Guardian* en octobre 1927).

« La faiblesse relative des taux d'intérêt aux États-Unis a amené les banques britanniques à contracter d'importants emprunts à court terme auprès des banques américaines; emprunts qui ont permis aux banques de Londres de se préparer à financer les acceptations représentant des achats de coton et produits divers, effectués par leurs clients, les industriels britanniques, au fur et à mesure qu'elles se présentent. Ce qui signifie que ces achats sont à l'heure actuelle financés totalement en dollars et que l'équivalent en livres de ces sommes a été reporté pour 60 ou 90 jours.

Ce que les banquiers savent c'est que d'importants emprunts à court terme ont été contractés au nom de banques britanniques ici. Pourquoi les banques britanniques auraient-elles ouvert ces crédits en dollars si ce n'était pas pour assurer le financement des achats d'automne ? La conclusion paraît s'imposer d'elle-même. En outre elle a reçu une sanction officielle mardi dans le *Federal Reserve Bulletin* où l'on prédit que « le fléchissement des taux sur les effets bancaires, à New-York, aurait précisément tendance à amener aux banques de ce pays le financement d'un volume plus considérable d'exportations. »

En ce qui concerne les prêts consentis par des banques américaines à Londres, il est difficile, impossible même, de fournir des évaluations quantitatives. Il est en tout cas certain que ce fait s'est produit, et même quelquefois dans des proportions importantes. Mais il est douteux que de telles opérations soient bien considérables, car c'est précisément le genre d'opération qui serait le plus découragé par le taux du « swap rate ».

Quant aux disponibilités flottantes internationales, il me semble qu'elles ont augmenté de façon régulière, mais non pas sensationnelle, et que, pour diverses raisons, la plupart d'entre elles se trouvent encore à New-York. Le volume de ces capitaux n'est pas cependant énorme au point que même une fraction légère de leur total puisse atteindre un chiffre considérable. C'est ce qui ressort des remarquables statistiques dressées par le Federal Reserve Board et le Department of Commerce des États-Unis. D'après la première de ces sources ¹ :

« Les évaluations basées sur les bilans d'environ trente banques centrales indiquent qu'à la fin de mars 1927, ces banques détiennent en quantités importantes, des actifs liquides étrangers, s'élevant à un total d'au moins 1.600 millions de dollars. La moitié de cette somme était détenue par des banques qui sont obligées, de par la loi, d'avoir des réserves et qui sont autorisées à

¹ Bulletin de juin 1927.

comprendre ces capitaux étrangers dans les réserves qu'elles sont tenues d'avoir. Cependant plus de 800 millions se trouvaient, par pure politique, entre les mains d'autres banques étrangères, n'ayant pas à maintenir une réserve légale fixe, comme c'est le cas pour la Banque de France, ou n'ayant pas le droit de compter les actifs étrangers parmi leurs réserves légales, comme c'est le cas des banques centrales de Hollande et de Suède... Une proportion considérable du montant total des avoirs étrangers détenus par les banques centrales se trouve aux États-Unis. Bien qu'il n'y ait aucun moyen de déterminer exactement quelle est cette proportion, il y a lieu de croire qu'elle est importante et que peut-être dans les réserves des banques centrales étrangères plus de 1.000 millions de dollars sont en devises américaines. »

Tout ce qui précède n'a trait qu'aux seules banques centrales. Le Department of Commerce des États-Unis, après avoir posé un questionnaire aux banquiers, en 1926, est parvenu à établir les statistiques suivantes, tant en ce qui concerne le total général des dépôts étrangers que les autres postes non consolidés.

FLOTTANT dû ¹ par les États-Unis à l'étranger ²

	31 décembre 1925	31 décembre 1926
	<i>En millions de dollars</i>	
Dépôt (à terme et à vue) pour compte étranger	1.108	1.443
Prêts et avances consentis par des étrangers	448	384
Placements à court terme opérés par des banques américaines pour compte étranger(y compris les effets, les prêts à vue et à terme placés ou opérés pour leur compte)	222	419
	<u>1.844</u>	<u>2.246</u>

¹ Les totaux du questionnaire ont été majorés de 10 % pour représenter les chiffres des petites banques qui n'ont pas répondu.

² L'Étranger comporte : 1° les gouvernements étrangers, les banques, banquiers et autres résidant à l'étranger et 2° les succursales étrangères des banques américaines.

FLOTTANT dû ¹ par l'étranger ² aux États-Unis

	31 décembre 1925	31 décembre 1926
	<i>En millions de dollars</i>	
Dépôts (a terme et à vue) chez des étrangers)...	367	327
Prêts et avance à des étrangers	592	682
Placements à court terme opérés à l'étranger par des banques américaines...	87	80
	<u>1.046</u>	<u>1.089</u>

Ce tableau permet : de constater ce fait remarquable à la fin de 1926 les étrangers possédaient aux États-Unis un avoir liquide d'environ 450 millions de livres en augmentation de près de 80 millions par rapport à la fin de l'année précédente. En outre, l'excédent de cet actif, par rapport aux avoirs analogues détenus par les Américains à l'étranger, avait augmenté pendant l'année de 70 millions de livre environ.

En tenant compte des dépôts étrangers à Londres et sur les autres places internationales, on peut évaluer à 600 millions de livres environ le montant total des disponibilités internationales flottantes à la fin de 1926. L'existence d'une masse aussi importante en comparaison du volume du commerce extérieur et des autres postes internationaux courants, et distincts du capital proprement dit, est une chose très surprenante. Une partie importante de ces disponibilités se trouve sans aucun doute répartie selon les taux monétaires respectifs (envisagés dans leur rapport avec le cours actuel du change et ses perspectives).

En d'autres termes, les taux monétaires, bien que n'exerçant pas d'influence au point de vue de l'équilibre permanent de la balance des recettes et des dépenses internationales, sont néanmoins d'une très grande efficacité, en tant qu'expédients, facilitant les prêts (ou les emprunts) à court terme en vue de la liquidation des dettes internationales ; efficacité qui n'est pas non plus sans dangers, surtout pour un pays jouissant d'un bon crédit. Mais en somme il est très facile, pour un tel pays, de vivre pendant une période très longue, en augmentant sans cesse son découvert.

De toute façon, il n'est pas improbable que les différents éléments analysés précédemment aient amené une diminution d'environ 150 à 200 millions de

¹ Voir la note 1 de la page précédente.

² Voir la note 2 de la page précédente.

livres dans l'actif liquide international de la Grande-Bretagne (en dehors des remboursements français) au cours de ces deux ou trois dernières années. La balance des comptes telle que je l'envisage s'établirait comme suit :

**COMPTES INTERNATIONAUX
DE LA GRANDE BRETAGNE — 1925-27**
(En millions de £)

Excédent net sur les revenus	100	Nouvelles émission étrangères à Londres	300
remboursement de la Banque de France	50	Autres placements à long terme	»
Diminution des avoirs liquides internationaux	150		
	300		300

Il est possible qu'il faille ajouter 25 millions de livres de part et d'autre du bilan, ou qu'il faille en retrancher la même somme. Il est cependant quelque peu scandaleux de voir qu'il n'est pas possible de répondre à ces questions avec certitude, sans prévoir une marge d'erreur de 50 millions de livres.

Il est toutefois satisfaisant de constater que nous avons bénéficié d'un excédent de revenus de 100 millions de livres au cours de ces années – y compris la période de grève. C'est pourquoi le problème qui nous occupe est, avant tout, non un problème de restriction, mais un problème d'ajustement entre nos emprunts à long terme et nos prêts à court terme. Nous avons largement de quoi payer nos dettes même sur la base des exportations réduites de 1925-27. Toutefois, tant que nous continuerons à prêter à l'étranger plus que notre excédent normal, et à établir l'équilibre en attirant les disponibilités étrangères, la situation comportera, de toute évidence, un élément dangereusement artificiel.

Cet exposé de la balance des comptes internationaux ne serait pas complet sans un nouvel aperçu de la situation aux États-Unis. Le Department of Commerce a publié un rapport sur la *Balance des paiements internationaux des États-Unis en 1926*¹ qui a révélé certains faits qui, je le crois, ne manqueront pas de surprendre vivement la plupart des lecteurs européens. Nous avons, pour la plupart, pris l'habitude de considérer les États-Unis comme un pays doté d'un excédent presque inépuisable susceptible d'être prêté à l'étranger, de telle sorte qu'en ce qui les concerne, le problème essentiel consiste à leur fournir une quantité suffisante d'obligations étrangères susceptibles de plaire aux capitalistes américains. Or il apparaît maintenant que c'est une illusion. Les grands placements à l'étranger opérés par l'Amérique au cours de ces deux

¹ De Ray Hall, avec une préface de Herbert Hoover (*Trade Information Bulletin*, no 503).

ou trois dernières années – ne proviennent nullement dans leur totalité de l'excédent de revenus ; mais comme c'est le cas pour la Grande-Bretagne, ils résultent en partie de l'augmentation de la dette à court terme. Les chiffres pour les années 1924-26 sont les suivants :

(En millions de \$)

	1914	1925	1926
Placements à long terme à l'étranger.	522	432	522
Excédent net de revenu.....	310	429	13
Excédent des placements à long terme sur l'excédent de revenu...	212	3	509

Sur l'excédent total de 724 millions de dollars obtenu en trois ans, 514 ont été définitivement identifiés par les réponses aux questionnaires comme résultant d'une augmentation des avoirs liquides étrangers aux États-Unis, le reste comme provenant d'erreurs « et d'omissions » non identifiées.

Ainsi au cours de ces trois dernières années, l'excédent de revenu de l'Amérique n'a guère été en moyenne supérieur à 50 millions de livres, tandis que ses placements étrangers à long terme ont atteint en moyenne 100 millions de livres. Le premier chiffre n'est pas tout à fait aussi élevé que l'excédent de la Grande-Bretagne (en ne tenant pas compte de 1926, année de la grève), et le montant net de ses placements étrangers est également légèrement inférieur à celui de la Grande-Bretagne pendant la même période. Ainsi, en dépit de la diminution de nos exportations, notre capacité financière internationale ne se trouve pas encore sensiblement inférieure à celle des États-Unis. En outre les États-Unis ont fait, au cours de ces dernières années, exactement comme nous, ils ont placé à long terme ce qu'ils avaient obtenu en empruntant à court terme.

En 1926, l'excédent américain normal fléchit à tel point que sans les sommes payées par nous au titre des dettes de guerre, la balance des comptes internationaux eût été déficitaire. Ce surprenant état de chose est dû aux dépenses considérables que font les Américains voyageant à l'étranger. Elles étaient évaluées pour 1926 à 761 millions de dollars, soit 150 millions de livres, en tenant compte des dépenses des Américains résidant d'une façon plus ou moins permanente à l'étranger.

Je dois ajouter, pour éviter que l'on en tire des conclusions exagérées, qu'en 1926, l'excédent des exportations américaines de marchandises fut extraordinairement faible. Au cours des huit premiers mois de 1927, la balance commerciale visible des États-Unis fut supérieure de 58 millions de livres à celle de la période correspondante de 1926. Ainsi les excédents de revenus en

1924 et 1925 représentent probablement avec plus d'exactitude la situation actuelle que l'excédent de 1926.

Quoi qu'il en soit, il est peu probable que les États-Unis pourront continuer à absorber des obligations étrangères, à la cadence actuelle, lorsque les dépôts étrangers à New-York cesseront, comme ils doivent le faire tôt ou tard, de s'accroître ou commenceront à diminuer. On peut s'attendre à ce que la continuation prolongée de la politique actuelle d'aisance monétaire, adoptée par le Federal Réserve Board, aboutisse éventuellement à des exportations d'or ; et les chiffres précédemment cités laissent entendre que les États-Unis doivent se trouver entraînés à perdre une partie de leur or, dans un avenir beaucoup plus proche qu'on ne le croit communément. Il semblerait même que le Fédéral Réserve Board qui doit certainement être au courant de la situation de la balance des comptes internationaux, ait prévu et désiré à la fois les exportations d'or. En l'occurrence, l'histoire monétaire de l'année prochaine peut dépendre, dans une grande mesure, de la façon dont se comportera l'opinion publique lorsque l'or sortira effectivement. Pendant si longtemps on a appris au public à considérer les pertes d'or comme un indice de faiblesse, qu'il peut s'en alarmer à tort, même si le Fédéral Réserve Board prend des mesures en vue de neutraliser les conséquences de la perte d'or sur la situation du crédit. Si cependant le Fédéral Réserve Board a suffisamment de fermeté pour mener à bien cette politique, les banques centrales de l'Europe s'en trouveront rassurées, ce qui ne manquera pas d'atténuer les restrictions de crédits qui sévissent dans le monde entier, et en même temps d'élever le niveau international des prix et de stimuler l'expansion des affaires.

Qu'on me permette d'ajouter que, pour tirer les conclusions de mon raisonnement, je me suis placé sur un terrain limité et qu'il existe aussi d'autres facteurs dont le caractère sort du cadre de cet article et qui peuvent modifier la marche des événements.

On remarquera que les placements opérés à l'étranger depuis 1924 tant par la Grande-Bretagne que par les États-Unis ont revêtu une forme anormale, du fait qu'ils ne se sont pas transformés, comme à l'ordinaire, en une demande de marchandises ou d'or, mais qu'ils ont abouti à l'accumulation d'actifs liquides dans les centres étrangers où l'emprunt avait été conclu. J'estime que ce fait explique en grande partie les événements monétaires de ces dernières années. La politique suivie par les banques centrales européennes et qui consistait à stériliser le produit des emprunts extérieurs en s'en servant pour constituer sur place des réserves liquides, a exercé une action déflationniste très puissante. Les États-Unis et la Grande-Bretagne n'ont pas cessé de créer, avec une très grande générosité, eu égard à leur excédent véritable de revenu, des pouvoirs d'achat mis à la disposition des étrangers, mais ceux-ci ne s'en sont pas servi. Ces pouvoirs d'achat ne se sont pas transformés, comme normalement ils l'auraient dû, en commandes de marchandises, en un stimulant du commerce. Tôt ou tard, cette politique d'accumulation d'avoirs improductifs à l'étranger devra cesser ; dès lors, le commerce international et le développement économique en général se trouveront débarrassés d'un élément sérieux de dépression.

L'époque moderne, où les débits et les crédits entre nations se trouvent réglés par les modifications apportées au volume des avoirs liquides détenus sur les places financières internationales et non par les mouvements de l'or,

crée ainsi un problème d'un nouveau genre pour lequel il n'existe pas encore de solution. C'est, en partie, la faute des économistes, qui n'ont pas encore créé des méthodes d'investigation assez pénétrantes. Toutefois, définir exactement l'insuffisance des procédés actuels et exposer les méthodes par lesquelles on pourrait les améliorer serait sortir du cadre que je me suis fixé dans cet article. Mais aussi est-il vrai, en Grande-Bretagne au moins, que nos méthodes d'investigation, statistique sont d'une insuffisance déplorable. Si l'on veut suivre une politique monétaire saine, il est absolument indispensable que nous soyons tenus exactement au courant de la direction et de l'ampleur des mouvements de la balance des comptes internationaux. Pour l'instant, nos dirigeants se trouvent satisfaits de ce que les articles de la balance internationale des comptes qualifiés d'« invisibles » le soient effectivement, au sens littéral du mot. C'est absolument comme si autrefois il nous avait été impossible de savoir, même approximativement, si nous avions des rentrées ou des sorties d'or et dans quelles proportions. Je ne vois pas pourquoi des questionnaires établis à Londres ne donneraient pas des résultats aussi utiles que les questionnaires de New-York, ni pourquoi, lorsqu'il s'agit de découvrir des faits d'une importance vitale pour la nation, nous devrions continuer à tâtonner dans une obscurité barbare.

Chapitre III : Les finances britanniques

Le système actuel des impôts en Grande-Bretagne

Le rapport Colwyn relatif à la dette publique et aux impôts ¹

[Retour à la table des matières](#)

Ce rapport constitue dans son ensemble une apologie du système d'impôts tel qu'il existe actuellement en Grande-Bretagne. Chaque impôt est étudié à tour de rôle, les préjugés courants dont chacun d'eux fait l'objet s'y trouvent dissipés et le Comité conclut que tout est pour le mieux. Il ne fait de réserves que pour l'impôt sur le sucre et l'impôt du timbre. L'impôt sur le sucre est désigné – à juste titre selon moi – comme étant probablement la première des taxes nationales qui doive être abandonnée. Quant à l'impôt du timbre, il n'est l'objet que d'une simple hésitation. On se demande si cet impôt ne risque pas d'être quelque peu gênant, dans la mesure où il nuit aux libres échanges de capitaux. Toutefois, il est satisfaisant de constater que le Comité critique avec une juste sévérité l'argument selon lequel si une réduction de l'impôt sur les chèques de 2 d. à 1 d. devait étendre leur emploi au détriment des billets en

¹ Report of the Committee on National Debt and Taxation. Cmd. 2800. 1927. 7 sh. 6 d.
Appendices to the Report. 1927. 5 sh. 6 d.
Minutes of evidence 2 VOL. 1 £ 10 sh.

circulation, il serait possible de réduire le montant de nos réserves normales d'or. Car c'est un sophisme commun qui dépasse les bornes de l'erreur excusable.

Je crois que la plupart des économistes reconnaîtront le bien fondé de cette apologie de notre système d'impôts surtout à la lumière des nouvelles statistiques sur lesquelles elle se trouve appuyée par le Comité. Lorsqu'il nous arrive de discuter ou de critiquer l'efficacité des méthodes employées par le Gouvernement et le talent de ses fonctionnaires, il est rare que nous rendions pleinement justice à Somerset House, l'une des institutions les plus utiles et les mieux conduites du pays, remarquable création du génie britannique pour l'administration. On ne saurait lire les contributions aux travaux du Comité dues à la plume de Sir Richard Hopkins et de M. W. H. Coates – ce dernier s'est malheureusement retiré depuis dans les affaires privées – ni apprécier le rôle joué de toute évidence dans la préparation du Rapport par les secrétaires du Comité – MM. G. R. Hamilton et G. Ismay – l'un d'entre eux, je crois, se trouve à l'heure actuelle dans les Douanes – sans se rendre compte que Somerset House comprend réellement bien la besogne qui lui est assignée.

La conclusion la plus importante, au point de vue pratique, qui puisse être tirée de cette apologie est celle-ci : nous n'avons pas dépassé, à l'heure actuelle, la limite à partir de laquelle les impôts directs ne constituent plus un instrument fiscal efficace, comme beaucoup l'ont cru assez naturellement. Ces impôts directs sont très désagréables aux individus riches sur lesquels ils pèsent de tout leur poids, et ils exercent probablement une influence défavorable sur les économies du pays, puisqu'ils enlèvent de la richesse à la classe sociale qui a d'ordinaire le plus tendance à économiser l'excédent de ses gains. Quoique cette objection puisse se trouver tempérée le cas échéant si le Gouvernement à qui l'argent se trouve remis, l'économise en quelque sorte à son tour en l'utilisant à des fins productives. Mais en dehors de ces conséquences, il n'est guère prouvé que l'élévation de l'impôt sur le revenu et des taxes de succession ait l'effet déplorable qu'on lui attribue souvent. Comme l'a fait judicieusement remarquer le professeur Pigou « au point de vue de la distribution, il vaudrait certainement mieux prélever tout l'argent nécessaire sur les riches, mais cela pourrait être si mauvais, au point de vue de la production, que les pauvres finalement en souffriraient ». Il est possible que nous atteignons un jour la limite d'imposition ; les riches eux espèrent toujours qu'elle est atteinte ; mais le Comité conclut qu'à l'heure actuelle, du moins, elle ne l'est pas.

En particulier, le Comité accepte, sans faire pratiquement de réserves, l'opinion unanime des économistes qui déclarent que l'impôt sur le revenu n'a pas d'incidence et n'entraîne aucune hausse des prix pour le consommateur, tandis que, presque avec la même unanimité, les hommes d'affaires prétendent le contraire. À l'aide des chiffres dont dispose M. Coates, on a pu, pour la première fois, soumettre la conclusion *a priori* des économistes à une épreuve statistique d'où elle est sortie intacte – l'épreuve, en vérité, quelle qu'en soit la valeur, est très intéressante. Le Comité « conclut que le grand argument économique – la non-incidence de l'impôt sur le revenu – est pratiquement vrai pour tous les cas et tous les temps, les exceptions éventuelles ne pouvant être que locales ou temporaires et ne suffisant pas à l'affaiblir ».

Le rapport cherche à détruire encore bien d'autres erreurs communes répandues par ceux qui souffrent des impôts élevés, comme je l'ai dit plus haut. Il n'est nullement prouvé que les impôts d'après guerre sur le revenu ont provoqué l'expatriation d'individus ou d'affaires dans des proportions inquiétantes, ni que les impôts de succession interrompent le cours des affaires par suite de la gêne que provoque le débours d'argent liquide nécessaire pour les payer, bien que l'on puisse admettre en partie les difficultés qu'éprouvent les propriétaires terriens. En somme, le Comité a conclu, d'une façon peu susceptible de plaire au public, que nos impôts ne sont pas trop élevés – d'où l'on peut en déduire, bien que ceci ne soit pas précisé dans le rapport, que l'on aurait tort de comprimer des dépenses reconnues utiles, comme celles de l'instruction publique, des assurances sociales, de l'hygiène, simplement pour alléger les charges fiscales.

Le résumé final des conclusions du Comité mérite d'être cité tout entier :

Voir, en annexe séparée,
le tableau, au format Excel, intitulé :

“ Pourcentage d'impôts directs et indirects par rapport à des revenus-types ”N.B. - Le contribuable est supposé marié et père de 3 enfants ayant moins de 16 ans.

« La charge des impôts directs, bien que nous ne cherchions pas à la sous-évaluer, est moins lourde qu'on ne le dit fréquemment. À de rares exceptions près, elle n'entre pas directement en ligne de compte dans l'établissement des prix et ses effets indirects ne sont pas tels qu'ils puissent affecter sensiblement le niveau général des prix. Elle exerce une influence restrictive sur les économies, sauf dans la mesure où les recettes provenant des impôts sont affectées à la dette intérieure. En outre elle exerce une grande influence psychologique et c'est elle qui a été en grande partie la cause de la crise de découragement alors que les affaires souffraient d'une stagnation due à bien d'autres causes plus générales et d'origine plus lointaine; d'un autre côté, certains de ses effets psychologiques ont été réellement favorables. À notre avis, les impôts actuels – même s'ils sont liés à la perte de richesse matérielle due aux dépenses de guerre – ne sont pas parmi les causes essentielles de la crise industrielle... Dans la mesure où il s'agit des impôts, nous estimons que si la situation générale s'améliore et que les temps deviennent plus prospères, leur poids sera relativement aisé à supporter. Nous établissons nos conclusions, non pas en partant d'idées préconçues, mais à la suite d'une longue analyse qu'on a pu lire dans la partie précédente de notre rapport. Notre opinion est peut-être, remarquons-nous, plus optimiste que celle qui attribue en grande partie aux impôts la responsabilité de la situation actuelle de l'industrie ; car, tandis qu'il n'y a guère lieu de s'attendre à un allègement important des impôts dans un

avenir prochain, du moins peut-on espérer à bon droit que sous bien des rapports la situation générale, aussi bien chez nous qu'à l'étranger, s'améliorera. »

L'enquête du Comité a mis en lumière une anomalie intéressante dans la répartition des impôts, sur laquelle on n'a pas cherché, toutefois, à attirer particulièrement l'attention. Le Comité a essayé de calculer, pour différentes années, le pourcentage de revenus qu'un contribuable de chaque catégorie verse pour s'acquitter de ses impôts directs et indirects. Ce tableau est si intéressant que je le reproduis dans son entier. Il en résulte que les récentes concessions accordées aux petits contribuables soumis à l'impôt sur le revenu, ont eu pour effet de ramener le volume total des impôts payés par ceux dont le revenu est d'environ 500 livres, à une proportion sensiblement inférieure par rapport au chiffre de leur revenu, à ce que paient ceux qui sont plus pauvres ou plus riches. Alors que le contribuable dont le revenu est inférieur à 200 livres ou supérieur à 1.000 verse en impôts de 10 à 11 % au moins, de son revenu, celui dont le revenu est de 500 livres ne paie que 6,2 %. Cette anomalie a existé de tout temps dans une certaine mesure, mais les récentes modifications apportées au régime des impôts l'ont encore accentuée.

En ce qui concerne le montant que paient les gens très riches, le Comité nous montre combien il est élevé à l'heure actuelle, en évaluant ce qu'il faudrait payer de primes annuelles d'assurances pour pouvoir couvrir le montant des frais de succession. Par exemple, un homme qui aurait un million de livres placé à 5 %, et qui voudrait le transmettre intégralement à ses héritiers, aurait à prélever 36.000 livres sur son revenu nominal de 50.000 livres, ce qui lui laisserait 14.000 livres par an pour son usage personnel. Le nombre des millionnaires anglais paraît être, soit dit en passant, de l'ordre de 250, et le nombre de ceux qui jouissent d'un revenu annuel supérieur à 50.000 livres, d'un peu plus de 500. On s'étonnera de la faiblesse relative de ces chiffres si on les compare à l'armée de près de 9.000 individus qui reconnaissent avoir un revenu annuel de plus de 10.000 livres. Près de 30 % du revenu des gens très riches provient de quantités d'administrateurs et d'autres gains de ce genre. À l'heure actuelle il est évidemment presque impossible de devenir millionnaire, si ce n'est en accroissant sa fortune par des moyens qui permettent de ne pas payer d'impôt.

Le Comité adopte, comme M. Coates, le chiffre de 500 millions de livres pour l'évaluation des économies annuelles du pays (1924) ce qui, étant donné les changements survenus dans la valeur de l'argent, est inférieur de 150 millions environ, estime-t-il, au chiffre correspondant d'avant la guerre. C'est à peu de chose près l'évaluation du professeur Bowley et de Sir J. Stamp pour la même année (475 millions). M. Coates qui estimait que son évaluation était exacte, avec une marge d'erreur de 10%, énumérait comme suit le détail de cette somme :

	En millions de livres.
Nouvelles émissions intérieures placées dans le Royaume-Uni.	89
Nouvelles émissions intérieures placées à l'étranger.	35
National Saving Certificates	3
Augmentation du volume des obligations cédées au Trésor en paiement des droits de succession	9
Placements vendus par les banques	35
Nouvelles maisons	35
Bénéfices non distribués et réinvestis dans les mêmes affaires et divers	194
	500

Ce total est net, déduction faite de la dépréciation des marchandises anciennes et il ne comporte pas certains articles, comme les meubles des maisons d'habitation. Le chiffre est considérable. La richesse du pays, à l'heure actuelle, autant qu'on peut l'évaluer en argent, ne dépasse pas probablement 24 milliards de livres. À telle sorte que, d'après les calculs ci-dessus, elle s'accroît d'environ de 2 % chaque année, elle aura donc augmenté de 50 % dans vingt ans. Pendant le même laps de temps, la population ne progressera pas vraisemblablement de plus de 5 à 8 %. Nous avons ainsi en perspective d'abondantes ressources disponibles en vue de la création de nouvelles habitations et autres entreprises d'utilité publique, si toutefois nous apprenons à absorber ces ressources et à en tirer parti.

Dans le tableau de M. Coates, l'article le plus intéressant et probablement le plus exact, puisqu'il est basé sur des chiffres précis fournis par Somerset House, est l'évaluation du montant réinvesti dans les affaires par les compagnies et les négociants, soit 194 millions. J'aimerais toutefois faire remarquer que bien que son total soit très probablement voisin de la vérité, on pourrait critiquer la conception d'ensemble de son tableau. Ayant, avec raison, laissé de côté la somme consacrée à la caisse d'amortissement, puisqu'elle fournit des ressources qui sont investies sous d'autres titres, pourquoi M. Coates fait-il entrer dans son tableau les National Saving Certificates et les obligations présentées pour l'acquittement des droits de succession ? Il me semble que, pour ce qui concerne les opérations de l'Échiquier, il conviendrait de comprendre dans l'addition le montant des dépenses de capital productives effectuées par l'État et qui n'entrent pas dans l'article « Nouvelles émissions intérieures ».

L'évaluation faite par M. Layton en août 1924 des différents éléments entre lesquels se trouve répartie la dette intérieure, fait ressortir également l'importance des opérations effectuées au titre des institutions financières et les différencie de celles des particuliers.

	En millions de livres
Banques britanniques et étrangères ayant des bureaux à Londres (y compris un montant évalué à 100 millions de Treasury Bills).....	750
Banque d'Angleterre.	70
Caisse d'épargne postale (285 millions moins 120 millions en fonds garantis ou autres valeurs ne faisant pas partie de la dette) et Trustee Savings Banks (80 millions moins 30 millions).....	215
Fonds d'État achetés par les déposants par l'intermédiaire des Caisses d'épargne (210 millions) et des Trustee Savings Banks (30 millions).	240
Reserve des Treasury-Notes.....	240
Avances aux Voies et Moyens (serv. publ., 160 millions moins le montant compris dans la Reserve des Treasury-Notes) soit.....	70
Compagnies d'assurances, environ.....	350
Compagnies de chemins de fer.....	80
En addition aux articles précédents pour les ramener au pair.....	277
Montant de Treasury Bills non compris ci-dessus et détenus par différents intérêts, courtiers et autres, ayant besoin de ressources liquides, et constituant une partie du flottant du pays.	300
Montant détenu par des particuliers astreints à l'impôt immobilier.....	2.350
Montant détenu par des étrangers, trusts, œuvres de bienfaisance, syndicats, sociétés par actions, etc.	1650
	6.592

Avant de terminer l'exposé des données statistiques sur lesquelles s'appuie le rapport du Comité, il convient de citer les très intéressantes évaluations de M. Coates, concernant les pourcentages de bénéfices par rapport au chiffre d'affaires, publié dans son Mémoire sur l'*Incidence de l'impôt sur le revenu*. M. Coates fait remarquer que les évaluations du pourcentage de bénéfices sur le chiffre d'affaires sont particulièrement précieuses quand on veut comparer différentes industries à différentes dates ; car elles échappent aux difficultés que provoquent les fluctuations de valeur des capitaux et de l'argent. Les résultats qu'il a obtenus peuvent se résumer comme suit :

Industrie	% moyen de bénéfice par rapport au chiffre d'affaires	
	1912-1913	1922-1923
Coton	7,00	2,47
Laine	8,18	9,78
Fer et acier	7,49	7,74
Métallurgies diverses	6,10	5,22
Alimentation	5,07	7,11
Grossistes	3,90	4,14
Détaillants	8,48	5,14
Moyenne des sept groupes	5,80	5,43

Pour le détail, le lecteur fera bien de consulter l'original; en tout cas, il a ci-dessus l'essentiel des résultats obtenus. M. Coates fait une analyse détaillée de la dispersion autour de la médiane et de la moyenne ; il montre que la médiane est en général légèrement inférieure à la moyenne, puisqu'elle est pour les sept catégories d'industries, de 4,61 en 1912-13 et de 4,11 en 1922-23. Cette analyse fait surtout ressortir l'ampleur de la dispersion, dont l'importance n'est pas sans faire quelque tort à la théorie de la « firme représentative ». Les chiffres pour les sept catégories prises dans leur ensemble s'établissent comme suit :

	Médiane	Quart inférieur	Quart supérieur	Écart de la moyenne par rapport à la médiane
1912-1913	4.61	2.53	7.67	3.59
1922-1923	4.11	1.24	8.46	6.01

Ainsi, le pourcentage de bénéfices par rapport au chiffre d'affaires est resté, en moyenne, à peu près ce qu'il était, mais il est devenu nettement plus irrégulier qu'il ne l'était avant la guerre, si l'on compare les différentes industries entre elles. La faiblesse des bénéfices de l'industrie cotonnière, depuis la guerre, ressort d'une façon frappante.

Ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce aux multiples comptes détaillés qui se trouvent entre les mains des agents du fisc. « Le nombre des comptes, fournis volontairement au fisc, écrit M. Coates, est, à l'heure actuelle, voisin de 250.000. » De quelle valeur incomparable seraient pour les études économiques, pour la science et pour l'administration, une analyse régulière de ces données et la publication des résultats ! Il suffirait d'apporter bien peu de modifications à l'organisation actuelle pour que le service statistique de Sommerset House pût nous fournir un recensement continu de la production et de la courbe des bénéfices pour l'ensemble de l'industrie britannique.

Consacrer des centaines de milliers de livres à ce service embryonnaire serait de l'argent bien dépensé. Tel qu'il existe, il nous fournit par occasion des bribes de renseignements, éparpillées dans l'appendice d'un rapport concernant une autre question et dont l'auteur n'est même plus fonctionnaire. J'ai idée que les scandales de l'organisation économique sont beaucoup plus grands que ne l'ont jamais été les scandales provoqués par toute espèce de folie, et qu'ils nuisent d'une façon beaucoup plus durable au bien public.

Il me reste encore à traiter de deux questions importantes qui ont fait l'objet de l'enquête du Comité : le prélèvement sur le capital et la caisse d'amortissement.

Ce Comité s'est occupé de la première, d'une façon très judicieuse, en cherchant, apparemment sans y être toutefois arrivé, à obtenir l'unanimité des avis. En théorie, le Comité ne fait aucune objection à un prélèvement sur le capital. Il accepte le rapport fait par Sommerset House dans lequel «le Board of Inland Revenue tout en estimant qu'un tel impôt lui créerait une tâche très considérable, ne pense pas toutefois que les difficultés y afférant ne puissent être vaincues. » Selon lui, dans des circonstances favorables, comme celles qui ont pu se produire immédiatement après la guerre, il aurait appuyé un projet de prélèvement. Mais à l'heure actuelle il le rejette en raison des résultats peu satisfaisants qu'il donnerait eu égard au bouleversement provoqué dans les affaires et dans le moral du pays. Finalement il attache une grande importance à la mesure dans laquelle le public soutient ce projet. Le Board of Inland Revenue, tout en admettant les possibilités de réalisation du prélèvement, met en lumière, en s'appuyant sur le succès de l'impôt sur les bénéfices excessifs et sur l'échec des taxes immobilières, l'importance primordiale qu'il convient d'attribuer à l'attitude des contribuables dans tout projet important de nouveaux impôts. Il insiste avec vigueur sur les dangers qu'un prélèvement peut faire courir à l'Administration, soit du fait d'une obstruction systématique, soit par suite d'une inquiétude généralisée. »

On évalue à 1.500.000 le nombre d'individus dont le capital est supérieur à 1.000 livres ; sur ce nombre 900.000 possèdent plus de 2.000 livres et 500.000 plus de 5.000 livres. L'échelle de prélèvements proposée par le Labour-Party qui en exempté les fortunes inférieures à 5.000 livres et l'applique aux autres dans des proportions variant de 5 à 60% rapporterait environ 2.500 millions de livres. Le prélèvement le plus fort qui ait été généralement accepté aurait donné 3 milliards.

Essayons maintenant d'établir ce que gagnerait le Trésor, déduction faite des moins-values qui en résulteraient dans la perception de l'impôt sur le revenu, de la super-tax et des droits de succession. De ce fait, les revenus budgétaires se trouveraient ramenés du chiffre brut de 150 millions de livres (en tenant compte d'un intérêt de 5 %) à 60 millions nets. C'est l'importance de l'écart entre le montant brut et le montant net du gain qui a surpris la plupart des gens. Le chiffre net de 60 millions équivaut à environ 1 shilling d'impôt sur le revenu. La plupart des gens seront d'accord, je pense, avec le Comité, pour en conclure qu'il serait plus sage – tout au moins tant que l'impôt sur le revenu ne s'élève pas au-dessus de 4 shillings à la livre – d'ajouter 1 sh. à l'impôt sur le revenu plutôt que de tenter d'opérer un prélèvement sur le capital dans des proportions trop considérables.

Les illusions que maints économistes ont pu entretenir touchant les possibilités d'un prélèvement sur le capital dérivent spécialement de la tendance générale à exagérer l'importance du capital national par rapport au revenu national. Le capital national, même si nous y faisons entrer la totalité des richesses immobilières et naturelles du pays, n'est pas supérieur à la somme du revenu national de six années. Les capitalistes aussi bien que les socialistes se font des illusions sur l'importance du montant de la richesse existante. Ce qui importe véritablement, c'est l'afflux des économies et des revenus courants.

D'un bout à l'autre de son rapport, le Comité écarte successivement chacune des suggestions brillantes qui lui furent soumises, tant par l'auteur de ce livre que par d'autres experts. Selon toute vraisemblance, il a raison d'agir ainsi. Dans le domaine fiscal, les idées brillantes méritent rarement qu'on s'y attache. Tout ce que la sagesse commande, c'est de tirer le maximum des impôts directs, franchement appliqués, et d'obtenir le complément des produits de luxe ou autres dont l'usage est général et répandu. C'est pourquoi je ne m'élève point contre l'attitude négative, à l'égard du changement, adoptée par le Comité dans la plus grande partie de son rapport. Ce n'est que lorsque le Comité arrive à l'exposé des conceptions brillantes de son cru, de ses seules propositions positives, ayant trait pour la plupart à la caisse d'amortissement, qu'il me paraît manquer véritablement de sagacité.

À l'heure actuelle le taux moyen de la Caisse d'amortissement est de 50 millions de livres par an, bien que pour des raisons indiquées par le Comité, la dette ne se trouve réduite généralement de guère plus de 40 millions. Il propose que le taux d'amortissement soit élevé immédiatement à 75 millions par an et, aussitôt que possible, à 100 millions. Le rapport de la minorité va plus loin et propose 150 millions. Finalement, le professeur Hall, dans un rapport à lui, porte ce taux à 300 millions. J'estime qu'un amortissement annuel de 40 millions de livres environ se trouve justifié, pour peu qu'on veuille établir avec prudence le budget. Cette somme représente environ 5 % du budget total ; une marge équivalente peut également se justifier si l'on tient à être toujours en équilibre d'une année à l'autre et à posséder de l'excédent en vue de parer aux cas imprévus. Mais un chiffre supérieur ne saurait se défendre que s'il fallait de toute nécessité réduire la dette nationale dans le plus bref délai possible. Pour donner plus de clarté à ma démonstration je vais comparer un amortissement de 100 millions de livres par an avec un amortissement de 40 millions. La différence entre ces deux chiffres – soit 60 millions – se trouve représenter, ainsi qu'on l'a vu plus haut, 1 shilling d'impôt sur le revenu.

Le Comité n'élabore aucune philosophie convenable de la dette publique. Il va sans dire qu'il admettrait que ce n'est pas le montant de la richesse nationale qui est en question, mais simplement sa répartition. Nous ne serions pas plus riches d'un penny, soit pour faire la guerre, soit pour accomplir des réformes sociales, si, comme l'Allemagne, nous n'avions pratiquement pas de dette intérieure. Si, en amortissant complètement la dette, nous devenions réellement plus riches, un prélèvement sur le capital s'imposerait naturellement de toute nécessité. En réalité il s'agit simplement de considérer la répartition des revenus du pays entre les individus et de voir comment la fiscalité peut modifier cette répartition. À l'heure actuelle, les impôts élevés ont

généralement pour fin de provoquer une répartition plus équitable des revenus. Le Comité reconnaît effectivement que l'aggravation des charges fiscales d'après-guerre a exercé une influence de ce genre. C'est pourquoi le « capitaliste » – pour employer l'abréviation qui convient – est enclin à s'opposer à l'élévation des impôts, tandis que le « socialiste » y est favorable. Néanmoins, il ne s'en suit pas qu'il est aisé d'en déduire *a priori* quelle sera l'attitude respective du capitaliste et du socialiste à l'égard d'un amortissement élevé de la dette publique. Une telle politique aurait pour effet immédiat d'aggraver la charge des impôts, tandis que la façon dont serait employé à vingt ans de là l'excédent éventuel de ressources budgétaires disponibles de ce fait, demeurerait problématique. Il semble qu'*a posteriori* le capitaliste soit favorable à un gros amortissement. Tout d'abord c'est dans ses habitudes innées de « prudence ». Il préfère la possibilité de bénéfices futurs à la certitude d'avantages actuels. Ensuite il trouve que de gros amortissements de la Dette publique empêcheront pendant un certain temps de dissiper les revenus budgétaires en ces bienfaits douteux que sont les prétendues réformes sociales ; le socialiste en est également partisan, en partie, parce qu'il prévoit dès maintenant l'emploi des ressources budgétaires qui se trouveront ultérieurement disponibles, et en partie parce que, par une simple confusion d'idées, il croit que le million de livres d'intérêts payés chaque jour au titre de la Dette publique, « échappe aux riches », ce qui ne se produirait pas si la Dette était amortie graduellement. Des deux côtés, cette disposition d'esprit se trouve renforcée par les sentiments des gens vertueux croyant, par suite d'une fausse analogie avec les dettes privées, que « qui paie ses dettes s'enrichit ». - C'est ainsi que l'économiste, qui raisonne et cherche, en toute chose, la fin, reste seul avec lui-même.

La faiblesse de la solution proposée par le Comité provient de ce qu'elle ne s'appuie ni sur des données psychologiques et politiques, ni, d'autre part, sur des bases scientifiques. Un supplément annuel de 60 millions de livres est une charge budgétaire très lourde. Elle dépasse de loin la marge des économies qui peuvent être réalisées autrement que par une réduction considérable de l'armement. Elle équivaut au triple du produit de la taxe sur le sucre ; elle représente près de la moitié du produit total des contributions. Si nous disposions chaque année de 60 millions de livres, soit par suite du rendement accru des impôts existants, ou du produit de nouveaux impôts acceptés unanimement, il ne manque pas d'œuvres utiles à la communauté auxquelles cet argent pourrait être consacré. Si les contributions locales, dans tout le pays, étaient inférieures de moitié à ce qu'elles sont à l'heure actuelle, se trouverait-il quelqu'un pour proposer sérieusement qu'on les doublât afin de porter l'amortissement de la Dette de 40 millions à 100 millions de livres ? Si tous les partis sont d'accord pour reconnaître qu'une élévation de l'amortissement de la dette est de première importance, qu'elle doit l'emporter, selon l'expression même du Comité, « sur toute autre dépense nouvelle, quelle qu'en soit la nature », une telle unanimité doit être fondée sur des raisons sérieuses ; et pourtant les seuls arguments produits par le Comité sont d'une insignifiance rare.

Il y en a deux. Tout d'abord il faut préparer les futures opérations de conversion en réduisant le taux de l'intérêt sur les emprunts de l'État. En second lieu, il faut s'assurer contre l'éventualité « d'un accident imprévu » survenant à la Nation. Je dis que de tels motifs sont insignifiants parce que le bénéfice que

l'on peut retirer du premier est quantitativement très faible. Quant au second ses prétendus avantages découlent en grande partie d'une erreur.

En ce qui concerne le premier, le Comité s'est donné beaucoup de mal, dans un précédent chapitre de son rapport, pour montrer que les économies pouvant résulter des opérations de conversion au cours des vingt prochaines années sont beaucoup plus faibles qu'on ne le croit généralement. En outre, l'écart que l'on peut maintenir entre le rendement des fonds d'État britanniques et le taux d'intérêt des valeurs internationales de placement est relativement faible ; de toute façon, avant que le montant de la dette britannique puisse être réduit au point où il était, par exemple, avant la guerre des Boers, ou au niveau de la dette actuelle des États-Unis, et que sa faiblesse lui confère une valeur de rareté pour les capitalistes qui, pour des raisons spéciales, ne peuvent s'adresser ailleurs, il faudrait attendre un grand nombre d'années, même avec un amortissement de 100 millions de livres par an. Alors que nous pouvons envisager des économies plus importantes, par suite du fléchissement du taux mondial de l'intérêt, une réduction de notre intérêt de 1/2 % par rapport au taux mondial, obtenue par de gros amortissements de notre dette publique, ce qui est probablement le maximum de ce que nous pourrions réaliser, n'équivaudrait qu'à une économie annuelle de 11 millions de livres pendant vingt ans. Cette économie n'aurait même pas d'influence sur le montant de la richesse nationale ; elle n'entrerait en ligne de compte que pour l'établissement du budget.

En ce qui concerne notre capacité à supporter les frais d'une guerre future, elle dépendra de l'abondance des revenus publics à l'époque et de notre faculté de pouvoir tirer le complément des impôts, de la concentration des diverses ressources et de toute autre façon. Il, n'y a guère lieu de supposer que nous adopterons de nouveau la politique, suivie pendant la dernière guerre, et qui consistait à dépendre en grande partie des emprunts ; et même si cela était, la différence entre une grosse et une très grosse dette intérieure serait à peine appréciable. Les sommes remboursées au cours des vingt années ne se tiendront pas là, pour ainsi dire, prêtes à être avancées à nouveau dès que le besoin s'en fera sentir. Elles auront été utilisées en même temps que les autres ressources écoulées, et il n'y aura de disponible, à l'époque, rien de plus que les ressources courantes.

Quels seraient alors les motifs sérieux qui militent en faveur des gros amortissements de la dette publique ? Je vois trois raisons importantes, également valables dans diverses circonstances. En premier lieu, les économies des individus peuvent se trouver insuffisantes par rapport aux besoins de la nation, de telle sorte qu'il est nécessaire que des économies soient réalisées par l'intermédiaire du Trésor. Pour obtenir ce résultat, le meilleur moyen c'est de transférer obligatoirement les ressources des individus à l'État à l'aide des impôts, et d'en consacrer le produit à la réduction de la dette. On pourrait également, d'une façon un peu différente, consacrer d'importantes dépenses de capital à de grandes œuvres d'utilité publique en supplément de ce qui pourrait être emprunté aux capitalistes à un taux raisonnable. De gros amortissements, dont le produit serait consacré à des dépenses productives, convertissant ainsi graduellement la dette stérilisée en une dette productive, me paraîtraient être de bonne politique en de telles circonstances. Le Comité, cependant, ne signale pas que l'un ou l'autre de ces cas existe à l'heure actuelle. Pour ma part,

j'aimerais que l'on augmentât les dépenses de capital en œuvres d'utilité publique ; et si cette politique était adoptée, je serais partisan d'une élévation de l'amortissement de la Dette, mais pas avant.

En troisième lieu on pourrait s'appuyer, pour hâter l'amortissement de la Dette publique, sur la crainte qu'une imposition de x livres pesant sur les contribuables soit plus lourde à l'avenir qu'une imposition actuelle de x livres. Est-ce probable ? J'aurais pensé que le contraire aurait beaucoup plus de chances de se produire. Comme il a été dit plus haut, il semble bien qu'on puisse prévoir, au cours des vingt prochaines années, une augmentation de 50 % de la richesse nationale et de 5 à 8 % de la population. Étant donné le progrès normal des sciences, de l'économie politique et de la technique des affaires, ce n'est pas être bien optimiste que de prévoir une augmentation moyenne de 1 % par an dans le rendement de nos impôts actuels. S'il en est ainsi, – et la plupart des gens n'en conviendront-ils pas ? – y a-t-il lieu, le moins du monde, d'accabler la génération actuelle des contribuables ou de différer des dépenses utiles dans l'intérêt, toujours problématique, des générations futures ? Le Comité ne comprend pas que, si l'augmentation des charges fiscales est le mal auquel il faut remédier, une caisse d'amortissement ne fera qu'aggraver ce mal pendant de longues années, et que le bénéfice éventuel de l'opération ne se fera sentir qu'à une époque où sa valeur sera inférieure à sa valeur actuelle.

La perspective d'une baisse des prix en tant que raison militant en faveur d'un amortissement rapide de la Dette, est rapidement envisagée par le Comité et rejetée. Mais il n'a pas jugé utile de signaler l'augmentation de la charge de la Dette publique qui s'est faite sentir au cours de son enquête, à la suite du retour à l'étalon-or, préférant sans doute laisser décevoir dans l'ombre les conséquences de cette mesure.

Si la charge de la Dette publique intérieure est une question capitale, si son allègement mérite qu'on supporte des ennuis et qu'on fasse des sacrifices sérieux, les variations de cette charge selon les fluctuations des prix, doivent être étudiées plus attentivement que ne l'a fait le Comité (le rapport de la minorité toutefois insiste un peu plus sur cette question). Les statistiques suivantes, établies par l'auteur de ce livre, s'appuient sur les données du Comité qui figurent à l'appendice XXVI. Les chiffres du Comité sont eux-mêmes basés sur l'indice du *Statist*. En l'occurrence ce n'est pas celui qui convient le mieux, mais il permet de se faire une idée suffisamment exacte de ce qui s'est passé. Nous avons contracté, du début de la guerre au 31 mars 1920, une dette intérieure de 5.900 millions de livres alors que le niveau moyen des prix était de 202. Depuis lors, le total nominal n'a subi aucune réduction sensible. Le 31 mars 1925, l'indice moyen des prix est tombé à 165 ; à la fin de 1926 il était à 146. Ainsi, la charge de la dette de guerre, en livres du temps de guerre (c'est-à-dire l'indice des prix étant à 202) a suivi les fluctuations ci-dessous :

	Indice des prix	Montant de la dette en livre guerre (milliards)
Niveau moyen des prix à l'époque où la dette a été contractée.....	202	5.900
Charge de la dette au 31 mars 1920	308	3.900
Charge de la dette au 31 mars 1925	165	7.200
Charge de la dette au 31 déc. 1926.....	146	8.100

Un amortissement annuel de 100 millions de livres pendant 20 ans, permettra donc seulement, en admettant qu'il n'y ait aucun changement dans le niveau des prix, de ramener le poids réel de la dette à ce qu'il était en 1920. Plus du tiers de ce qui est dû à l'heure actuelle au titre de la dette de guerre provient, non pas des dépenses de guerre, mais du fléchissement des prix qui a eu lieu depuis que cette dette a été contractée. La nouvelle baisse des prix consécutive au retour à l'étalon or, a ajouté bien des centaines de millions de livres à la charge de la dette. Dans un tel état de choses, un amortissement annuel, même de 100 millions de livres, ne ferait rien à l'affaire. Mais, comme je l'ai dit plus haut, c'est un sujet sur lequel le Comité a jugé plus prudent de garder discrètement le silence.

Tout en désapprouvant les pieuses élucubrations du Comité en faveur de l'amortissement de la Dette publique, j'ai l'impression – peut-être les membres du Comité l'ont-ils eue également – que le danger de ces élucubrations est loin d'être comparable à celui qu'elles auraient pu présenter, si elles avaient eu la moindre chance d'être mises en pratique. Aucun sujet n'est plus académique (dans le mauvais sens de ce mot) que les caisses d'amortissement. D'autre part, il est douteux qu'on puisse sérieusement faire des excès dans la pratique des amortissements. Peut-être le Comité a-t-il pensé que par le seul fait de parler d'un amortissement annuel de 100 millions de livres, il amènerait les chanceliers de l'Échiquier à conserver au moins une marge favorable dans la balance du budget.

Le rapport de la minorité est un document sans grande utilité. Il n'apparaît pas que l'opinion de la minorité ait différé de celle de la majorité au point que des notes au bas des pages eussent été insuffisantes. Mais les signataires étaient évidemment désireux de ne point se compromettre d'une façon trop précise. Leur seule proposition nette consiste à ajouter 2 sh. par livre, à l'impôt sur les revenus provenant des placements, le produit de cette taxe additionnelle devant être consacré à la réduction de la Dette.

Chapitre IV

Portraits divers

[Retour à la table des matières](#)

Chapitre IV Portraits divers

Lord oxford

[Retour à la table des matières](#)

Ceux qui n'ont connu Lord Oxford qu'à la fin de sa vie doivent accepter difficilement le portrait qu'on faisait de lui il y a trente ans et plus, et la réputation dont il était entouré à cette époque. On ne manquait pas de rendre hommage à ses talents et à sa réserve ; mais l'air quelque peu taciturne, la froideur que l'on prêtait à l'ambitieux avocat de Balliol n'étaient plus reconnaissables chez le noble Romain de la guerre et de l'après-guerre qui remplissait les fonctions de premier ministre comme personne ne l'avait fait depuis M. Gladstone. Alors on comprit sans peine que son allure massive, donnant l'impression d'une force vénérable, ne servait point à dissimuler un caractère froid et égoïste mais s'harmonisait avec un cœur ardent et sensible, accessible à l'émotion, et avec une dignité personnelle qui était l'expression de son désintéressement.

Lord Oxford possédait la plupart des dons que l'on exige d'un grand homme d'état, à l'exception de la dureté envers les autres et de l'insensibilité à l'égard de lui-même. On peut se demander si, étant donné les conditions de la vie moderne, il pourra jamais se retrouver un homme aussi sensible que lui et

qui soit assez résistant pour s'exposer aux violences de la vie publique. Lord Oxford protégeait sa sensibilité par le silence, en s'abstenant totalement de répondre aux attaques ou de se plaindre. Il refusait d'une façon absolue de tirer parti de l'appui ou des facilités que lui offrait la presse vénale. Il pouvait être le chef de la Nation ou d'un Parti ; il se serait hâté de protéger un collègue ou un ami ; mais quant à sa protection personnelle, il s'en désintéressait à un point difficilement compatible avec les exigences de la vie moderne, et cependant, c'est probablement cette attitude, ce trait de caractère qui, s'accroissant avec les années, lui donna cet air de dignité, cette apparence de douceur et de calme, cette contenance à la fois bienveillante et bourrue, qui le caractériseront dans la mémoire de ceux qui l'ont connu après sa retraite de la vie publique. Il avait en outre un sens très vif du plaisir que peuvent donner des choses simples, et ce fut peut-être cette disposition d'esprit qui l'aida à supporter les déceptions politiques sans qu'il s'apitoyât jamais sur son propre sort.

Il est naturel à cet endroit d'attirer l'attention sur les qualités pour lesquelles on l'a aimé, ces qualités que les événements firent particulièrement ressortir au cours de la dernière partie de sa carrière, après qu'il eut cessé d'être Premier Ministre. Les douze dernières années de sa vie n'ont rien ajouté – ou fort peu de choses, – aux services importants qu'il a rendus à l'État, cependant elles ont permis au monde de bien mieux connaître et apprécier la personnalité de Lord Oxford. Mais ce fut naturellement grâce à son intelligence et à son activité qu'il parvint aux grandes fonctions publiques. Dans l'esprit de Lord Oxford, la vivacité d'intelligence, la lucidité, un sens critique très développé, une mémoire considérable et exercée, un goût sûr, une complète indépendance à l'égard des préjugés et des illusions, se trouvaient alliés à l'absence d'originalité et de puissance créatrice ; et je ne suis pas sûr que ce défaut d'originalité n'ait pas été l'un des éléments les plus indispensables à la réalisation de cet heureux amalgame. Son esprit était construit pour s'occuper des faits positifs du monde extérieur ; c'était une usine, une machine ; pas une mine ni un champ à ensemençer. Mais cette insuffisance lui permit de conserver sa force de jugement. Lord Oxford n'avait point de fantaisies d'intellectuel pour l'égarer, point de rêveries pour lui faire perdre contact avec la réalité. Son affaire, c'était d'écouter et de juger ; et les places qu'il occupa – Secrétaire à l'Intérieur, Chancelier de l'Échiquier, Premier Ministre – sont des places où il vaut mieux mettre non pas quelqu'un qui sache inventer et construire, mais un homme dont l'affaire soit d'écouter et de juger. Sous ce rapport, personne, au cours de ce siècle, ne l'a égalé. Il lui suffisait de peu de mots et de peu de temps pour se rendre compte exactement de ce qu'on voulait lui dire ; et il faisait appel à ses connaissances et à son expérience pour juger sans aucune prévention ni parti-pris. Il était par nature de tempérament conservateur. Avec un grain de sottise et quelques préjugés, il eût été également Conservateur, dans le sens politique du terme. Il se trouvait être le whig parfaitement qualifié pour mettre à exécution ceux des projets radicaux de sa génération qui avaient été bien conçus. Il est tout à fait remarquable, si l'on se reporte aux lois libérales des huit années qui ont précédé la guerre, de constater combien elles furent nombreuses, tout en étant choisies avec soin, et combien elles ont résisté dans l'ensemble, à l'épreuve des faits. C'est à Lord Oxford que revient, non pas l'invention d'une partie quelconque de ce programme, mais la sagesse de l'avoir choisi et mis à exécution. Dans la discussion relative à la conduite de la guerre, qui aboutit à la chute du premier Gouvernement de Coalition à la

fin de 1916, j'étais convaincu à l'époque et je le suis toujours, qu'il avait grandement raison.

Peu d'hommes peuvent avoir accompli dans leur vie une tâche plus lourde que Lord Oxford. Mais il travaillait, comme un Premier Ministre doit le faire s'il veut continuer à vivre, en répartissant soigneusement son effort. Il pouvait prendre connaissance d'un document imprimé ou écrit à la main avec la rapidité d'un savant. Il n'a jamais souffert de ce fléau moderne qu'est la sténographie et de la verbosité qu'elle engendre. Lord Oxford appartenait à la lignée – qui je le souhaite ne mourra jamais – des grands hommes qui peuvent prendre la plume et se servir de notes abrégées écrites de leur propre main. Le défaut de Lord Oxford, dans ce qui a trait à son travail, fut peut-être qu'il s'efforçait d'en détourner son attention dès qu'il avait cessé de s'y livrer, de ne pas toujours l'avoir présent à l'esprit et sur les lèvres lorsque la journée de travail officielle était terminée. Il est certain que ce fut parfois pour lui une force, mais aussi, à l'occasion, une faiblesse. En ce qui concerne sa réserve, qui rendait difficile d'aborder avec lui un sujet délicat – elle constitue en partie, pour tous les grands hommes d'état, l'arme indispensable pour tenir à distance les importuns, mais lui s'en servait plus qu'on a coutume de le faire – elle lui empêcha parfois de bien se rendre compte de ce qui mijotait dans la marmite politique. Ces habitudes d'esprit lui facilitaient aussi l'évasion, surtout dans le domaine privé. La discipline et la rude sévérité dont on doit faire preuve aussi bien à l'égard d'amis fidèles que de rivaux qui nécessairement le sont moins, lorsqu'on dirige un cabinet, lui étaient extrêmement pénibles.

C'est pourquoi Lord Oxford se trouvait particulièrement à son aise et obtenait les résultats les plus heureux au cours des grands débats purement politiques où ne se mêlait aucune question personnelle, lorsqu'il avait derrière lui un groupe de partisans et de lieutenants unis par le cœur et par la pensée et ne différant entre eux que par leur degré de vitalité. En de telles occasions, il était capable d'utiliser et de diriger avec sagesse tout ce qui a le plus de valeur dans un grand parti politique. La lutte pour le libre-échange, pour le *Parliament Act*, la première année de la guerre, lui fournirent de telles occasions ; M. Asquith pouvait alors, à la tribune, faire figure de chef avec toute son intelligence et en pleine possession de soi-même.

Il convient de signaler que Lord Oxford aimait l'étude, les méthodes laborieuses et tout ce qui est de tradition universitaire. C'était un vrai liseur ; dans une bibliothèque, il maniait les livres avec amour. Les études classiques et littéraires pour lesquelles il avait des aptitudes, et qui lui avaient permis de gravir le premier échelon des honneurs, il ne les rejeta point lorsqu'elles eurent cessé d'être utiles. Je crois qu'il les aimait de la même façon que les grands débats constitutionnels et politiques, et d'autant mieux qu'elles n'étaient point trop salies par la boue des intérêts personnels.

Ceux qui ont connu intimement Lord Oxford ne peuvent se le représenter qu'au sein de son exceptionnelle famille. Il était le pivot solide autour duquel gravitait cette brillante compagnie - le centre de la société la plus gaie, la plus brillante, où l'on pratiquait la plus large et pourtant la plus simple hospitalité de l'Angleterre moderne. Face à la plus incomparable des hôtes, dans une profusion de mots d'esprit et de saillies légères, quand tout ce qu'il y avait de plus audacieux et de plus irréfléchi l'environnait, Lord Oxford se plaisait à

paraître terne au milieu des brillants convives. Il se reposait ainsi, et savourait ce flot de raison et de folies, se caressant le menton, haussant les épaules, en arbitre sage et indulgent.

Chapitre IV Portraits divers

La guerre vue par M. Winston Churchill

[Retour à la table des matières](#)

Ce n'est pas une histoire de la guerre que M. Churchill a voulu exposer dans son brillant ouvrage ¹. Il y a retracé une série d'épisodes, une suite de panoramas à vol d'oiseau, choisis pour éclairer certains aspects du grand conflit mondial et confirmer la thèse de l'auteur concernant la conduite de la guerre moderne dans ses opérations stratégiques les plus vastes. Cette conception a de grands avantages. M. Churchill nous y donne maints détails d'un intérêt passionnant et ignorés de la plupart d'entre nous, mais il ne s'égare point dans les menus faits. Il traite, dans leur ensemble, des problèmes fondamentaux que pose la conduite de la guerre sous sa forme la plus élevée. Ce livre est écrit, comme la plupart des livres de valeur, avec une intention bien déterminée. Il ne prétend pas à l'impartialité vide de ces écrivains ennuyeux chez lesquels les événements les plus importants et les plus émouvants de l'histoire ne produisent aucune impression distincte dans un sens ou dans l'autre. M. Churchill est l'esprit qui a vu peut-être avec le plus de

¹ *The world Crisis 1916-1918*. 2 volumes, chez Thornton Butterworth.

pénétration les coulisses de la guerre, du commencement à la fin des hostilités ; il a connu le fond des choses et les pensées les plus intimes des principaux acteurs du drame. Il sut reconnaître nettement où se trouvait la vérité et où était l'erreur, et cela, sans même attendre d'être éclairé par les événements qui suivirent. Il nous offre ici ses conclusions, avec éloquence, mais sans excès. – c'est-à-dire que naturellement il nous parle surtout de ce qu'il a vu de près et que lorsqu'il critique c'est que son propre avis lui semblait le meilleur. Mais il s'ingénie à le faire sans égoïsme déplacé. Il ne poursuit aucune vengeance, il ne fait preuve d'aucune méchanceté. Les amiraux et les généraux eux-mêmes, qui se trouvent être les victimes de son analyse, ne sont point trop durement maltraités. Quant à M. Asquith, M. Lloyd George, M. Balfour, M. Bonar Law, Sir Edward Carson, il parle d'eux en termes justes et amicaux, reconnaissant à chacun ses qualités propres, ne s'acharnant pas sur ceux qui tout en ayant rendu des services pouvaient avoir des points faibles.

M. Churchill est le meilleur écrivain politique depuis Disraeli. Son livre, que la thèse en soit juste où fausse, ajoutera certainement à sa gloire.

L'idée principale de M. Churchill peut en gros se réduire à ceci : dans tous les pays, les militaires de profession, les « hommes d'épée », avaient sur les principales questions militaires, des opinions généralement fausses – et dont la fausseté qui pouvait de prime abord être démontrée par le raisonnement, éclatait ensuite, prouvée par l'évidence des faits, – tandis que les professionnels de la politique, les « hommes de robe » comme les appelait Sir Henry Wilson – lui-même l'était aussi quelque peu – se trouvaient avoir généralement raison. Pour un observateur extérieur, il était impossible, à l'époque, de se former un jugement sur la question étant donné que, des deux côtés, on commit de graves erreurs à chaque tournant de la guerre et que l'on ne saurait discerner la part de responsabilité propre des ministères et des états-majors. En Angleterre, les préférences populaires se sont portées unanimement sur les généraux – personnages plus pittoresques, beaucoup plus glorieux que nos vieux amis si souvent décriés, les « hommes de robe » et jouissant de l'avantage énorme de n'avoir jamais à s'expliquer en public. M. Churchill s'est donné pour tâche de redresser cette erreur et de nous convaincre, à la lumière de tous les renseignements que l'on peut maintenant recueillir des deux côtés, que la sagesse était avec Asquith, Lloyd George et lui-même, avec Briand, Painlevé et Clemenceau, avec Bethmann-Hollweg et même avec le Kronprinz, tandis que Haig et Robertson, Joffre et Nivelle, Falkenhayn et Ludendorff ont gâché ou perdu la guerre.

Voici brièvement les principaux reproches de M. Churchill à l'égard des états-majors chez les deux adversaires : l'absence d'un Cunctator Maximus se fit grandement sentir. Il ne s'éleva aucun Fabius pour attendre, pour se replier, pour attirer l'ennemi. Les militaires étaient toujours pressés : pressés de faire voir qu'ils avaient de nouvelles armes offensives – gaz asphyxiants allemands, sous-marins allemands, tanks britanniques – avant d'en avoir suffisamment accumulé pour produire un effet décisif : pressés de courir à ces inutiles carnages que furent les attaques de sinistre mémoire. Les reculs stratégiques, les retraites volontaires, les tentatives en vue d'attirer l'ennemi dans une poche où l'on pourrait l'attaquer de flanc, toutes ces subtilités de l'art de la guerre ne furent que rarement employées. La contre-attaque de Mangin, sous la direction de Foch en juillet 1918, à laquelle les états-majors français aussi bien

qu'anglais étaient enclins à s'opposer, parce qu'ils n'avaient pas confiance en son succès, fut une des rares opérations de ce genre. Du commencement à la fin de la guerre, les conceptions des états-majors furent élémentaires dans l'extrême : pour l'offensive, trouver l'endroit où l'ennemi était le plus fort et se précipiter sur lui ; pour la défensive, mourir héroïquement en première ligne. Il n'y eut que deux exceptions importantes à cette règle : le repli des Allemands sur la ligne Hindenburg en 1917 et l'attitude invariable de Sir John Jellicoe. La brillante analyse que fait M. Churchill de la bataille du Jütland pourrait faire croire au profane que Jellicoe laissa échapper de bonnes occasions, occasions dont il aurait dû profiter. Mais Jellicoe portait sur ses épaules un fardeau de responsabilités plus lourd que celui de n'importe quelle autre personnalité. C'était le seul homme des deux camps adverses – M. Churchill le reconnaît – qui aurait pu perdre la guerre en une seule après-midi. Aussi doit-on le considérer comme le seul temporisateur triomphant ; tout en ayant peut-être laissé échapper de bonnes occasions, il put se maintenir, du commencement à la fin, sans avoir commis une seule erreur désastreuse. Je ne pense pas, même devant les critiques incisives que lui adresse M. Churchill, qu'on eût pu souhaiter qu'un autre, parmi les chefs mis en vedette par la guerre dans tous les pays, fût chargé de la défense de la Mer du Nord.

Le second grief de M. Churchill a trait à l'étroitesse des vues géographiques des états-majors ; ceux-ci, d'un côté comme de l'autre, étaient incapables d'embrasser d'un vaste coup d'œil où l'imagination stratégique se serait combinée avec l'imagination politique l'ensemble du théâtre éventuel des opérations. Les armées se trouvaient attirées l'une vers l'autre comme des aimants. Les soldats étaient toujours préoccupés de découvrir en quel endroit l'ennemi était le plus fort, demandant alors des troupes égales ou supérieures en nombre à lui opposer, sans jamais chercher à savoir où était son point faible pour l'y frapper. C'est là une vieille querelle, nous savons depuis longtemps quelles furent les positions respectives de M. Churchill et de M. Lloyd George. Ce livre n'ajoute pas, que je sache, beaucoup à leur point de vue, toutefois, le troisième reproche de M. Churchill, que j'analyse plus loin, confirme réellement, à mon avis, la valeur que pouvaient avoir, pour le succès des armées, les suggestions que ne cessaient de formuler les hommes politiques, en face de la sotte obstination des états-majors. M. Churchill prétend que les Allemands, Falkenhayn notamment, commettaient, sous ce rapport, les mêmes fautes que nous. Des deux côtés, les généraux étaient partisans convaincus de l'offensive sur le front Ouest, et ils se soutenaient mutuellement, par les dispositions prises de ce fait, contre leurs gouvernements respectifs.

À cette étroitesse de vues géographiques et politiques, les militaires de métier joignaient une égale étroitesse de vues scientifiques qui leur faisait accepter avec une extraordinaire lenteur les nouvelles découvertes mécaniques. L'histoire des tanks le prouve bien : notre État-Major y fut hostile dès les débuts et n'en demanda jamais au ministère de l'Armement en quantités suffisantes, même après qu'il eût été enthousiasmé par leurs résultats. Par ailleurs, Ludendorff ne chercha jamais sérieusement à les imiter sur une grande échelle, même après que leur existence lui eût été prématurément révélée. L'excès d'artillerie, le maintien de la cavalerie, qui, même en 1918, occupait presque autant de soldats anglais que les mitrailleuses et deux fois plus que les tanks, sont encore des exemples de ce manque de souplesse d'esprit, en face de l'autre politique, jamais adoptée, si ce n'est par M. Churchill lui-même en

1918, en prévision d'une campagne 1919 qui n'eut pas lieu, et consistant en une immense concentration d'hommes dans l'aviation, et dans les corps de mitrailleuses, de tanks et d'appareils à gaz.

Le troisième point, qui constitue probablement la partie la plus neuve et la plus intéressante du livre de M. Churchill, concerne la valeur effective des grandes offensives du front Ouest, telle qu'on peut l'établir d'après leurs résultats, maintenant pleinement connus, grâce aux documents publiés de part et d'autre. C'est sur ce point qu'existent entre les professionnels de la politique et les militaires de métier, les divergences d'opinions les plus vives et les plus durables. Si l'on excepte une conversion temporaire de M. Lloyd George à la thèse de l'État-Major en 1917, les hommes politiques ont toujours été d'avis que les militaires sous-estimaient les occasions fournies par la défensive et exagéraient les bénéfices éventuels d'une offensive, et qu'aucun résultat décisif ne pourrait jamais être obtenu en attaquant l'ennemi sur ses positions fortifiées du front Ouest. Les ministères cherchèrent presque toujours à s'opposer aux attaques de 1915, 1916 et 1917. Comme ils n'attendaient qu'un bien maigre résultat de ces terribles offensives, rien ne pouvait atténuer l'effet que produisaient dans leur esprit, des pertes cruelles et inutiles. Vers la fin de 1917 la situation était telle que M. Lloyd George s'opposait à ce que l'on envoyât les troupes disponibles en France, où l'on avait certainement besoin d'elles pour constituer des réserves, parce qu'il sentait qu'il ne pourrait pas empêcher Sir Douglas Haig de les envoyer au massacre, aussitôt qu'elles auraient traversé la Manche. « Sans l'horreur que Paschandaële inspira au Premier Ministre et à son cabinet », écrit M. Churchill, « Haig aurait reçu, sans aucun doute, des renforts beaucoup plus importants ». Commençant par l'opposition tenace et prolongée de M. Asquith à la conscription et se terminant par cet épisode de l'hiver 1917, la démonstration de M. Churchill prouve que si les hommes politiques étaient très impressionnables, c'étaient eux qui dans l'ensemble avaient néanmoins raison au point de vue de la conduite des opérations militaires.

Les états-majors, après chaque offensive, étaient prêts à reconnaître que les résultats étaient décevants, mais ils se consolaient en pensant aux grosses pertes infligées à l'ennemi et aux progrès satisfaisants qu'ils avaient pu faire dans l'usure de l'adversaire. M. Churchill prétend qu'il ne partageait point cette opinion à l'époque et que les chiffres des pertes, publiés maintenant des deux côtés, montrent que presque toutes les offensives avaient pour résultat de laisser l'attaquant plus faible qu'il n'était auparavant. Sir Frederick Maurice, dans une lettre au *Times*, a contesté cette interprétation des statistiques. Mais même si M. Churchill est allé trop loin dans ses conclusions, il semble bien que dans l'ensemble sa théorie soit fondée. En particulier, ce fut bien l'offensive, en apparence réussie, de Ludendorff en 1918 qui prépara véritablement et rendit inévitable l'effondrement final de, l'Allemagne.

Rien n'est plus intéressant, dans le livre de M. Churchill, que ses impressions sur les représentants les plus typiques du haut-commandement chez les divers belligérants. « Il leur manquait, dit-il, ce don suprême de réunir les qualités du roi, du guerrier et de l'homme d'état, qui apparaît clairement chez les grands conquérants de l'histoire ». La plupart des grands généraux en chef, à l'exception peut-être de Joffre, étaient sans aucun doute des hommes éminemment rompus à leur profession, mais la plupart étaient de tempérament

rassis et lourd et peu enclins à se laisser entraîner par leur imagination. Hindenburg n'était pas le seul à mériter une statue de bois. Joffre, Kitchener, Haig, Robertson, Ludendorff auraient pu être commémorés de la même façon. Ils dormaient bien, mangeaient bien – *rien* n'aurait pu les déranger. Comme ils avaient rarement l'occasion de donner des explications sur leur conduite et qu'ils préféraient agir selon leur « instinct », on ne pouvait jamais les contredire. M. Churchill cite une lettre où Robertson, s'adressant à Haig, l'engage à rester fidèle à la méthode des offensives sur le front Ouest, « parce que mon instinct, écrit-il, me suggère qu'il faut y rester fidèle beaucoup plus qu'en vertu d'aucun argument sérieux ». « Paroles terribles, ajoute M. Churchill en guise de commentaire, quand elles sont destinées à justifier le sacrifice de près de quatre cent mille hommes ». M. Churchill dépeint le type le plus achevé du genre dans son portrait à demi comique du « Père Joffre ». Il est certain que des hommes plus nerveux n'auraient pu supporter toutes les fatigues que donne le haut commandement dans la conduite d'une guerre moderne. Ils se trouvaient nécessairement éliminés en faveur de ceux qui, selon les propres termes de M. Churchill, pouvaient, au milieu des surprises les plus désastreuses, conserver leur sang-froid « dans une mesure où il devient presque impossible de le distinguer de l'insensibilité ». En outre il pouvait même se produire que le général en chef fût le dernier à entendre la vérité. « Les façons de penser d'un état-major militaire sont toujours basées sur la subordination des opinions ». Ce qui revient à dire que l'homme politique, plus léger, mais entouré d'amis sincères et d'adversaires vigilants, était le seul capable de parvenir aux conclusions exactes. La défaite finale de l'Allemagne a eu lieu du fait de la puissance absolue de son Grand État-Major. Si les hommes politiques de l'Allemagne avaient eu la même influence que les nôtres ou que ceux de la France ou de l'Amérique, elle n'aurait jamais pu subir semblable défaite. Les trois grandes erreurs de l'Allemagne ont été selon M. Churchill : l'invasion de la Belgique, l'emploi excessif des sous-marins et l'offensive de mars 1918. Or c'est à l'État-Major qu'en revenait la seule et entière responsabilité. Ludendorff incarnait à la fois l'influence et les qualités les plus élevées du Grand État-Major – de cet État-Major dont les membres « se trouvaient liés entre eux par les liens les plus étroits de la camaraderie professionnelle et d'une commune doctrine ». Ils étaient, au restant de l'armée, ce que furent à l'Église de Rome les Jésuites de la grande époque. Leurs représentants auprès de chaque commandant d'armée et dans les quartiers généraux, parlaient un langage à eux et avaient leurs propres secrets. Non seulement les généraux allemands commandants de corps d'armées, d'armées, de groupes d'armées, mais Hindenburg lui-même, étaient considérés, par cette confrérie, d'une façon incroyable, presque comme des marionnettes et souvent comme rien de plus ». C'est cette extraordinaire confrérie qui éleva la puissance militaire de l'Allemagne et lui fit atteindre des proportions monstrueuses ; c'est elle qui provoqua et organisa d'inhumaines exactions et qui pourtant, par l'inévitable jeu de ses propres principes, fit retomber sur elle-même la grande défaite.

M. Churchill ne dissimule pas le plaisir qu'il éprouve à suivre les violentes expériences que la conduite d'une guerre, en grand, peut offrir aux dirigeants. D'un autre côté, il ne cache pas non plus son horreur à l'égard de ceux qui ont rendu possible cette expérience.

Il a surtout tendance à insister sur les événements décisifs et les arguments élevés. Mais, peut-être pour cette raison, son livre donne finalement au lecteur

l'impression d'être surtout un pamphlet contre la guerre, – plus effectif que ne saurait le faire un pacifiste, – démonstration faite par quelqu'un aimant le jeu, non seulement de la stupidité de son but et de ses méthodes, mais plus encore, démonstration prouvant que cette stupidité n'appartient pas, comme un défaut accidentel, aux joueurs en particulier, mais qu'elle est inhérente à l'esprit et aux règles du jeu lui-même.

Chapitre IV Portraits divers

L'Angleterre vue par Trotsky ¹

[Retour à la table des matières](#)

Un confrère, rendant compte de ce livre, a dit: « Il bredouille des platitudes avec la voix éraillée d'un mauvais phonographe. » J'imagine que Trotsky l'a dicté. Sous son aspect anglais, il se présente comme un ruisseau bourbeux accompagné de ce glou-glou fanfaron qui caractérise la littérature révolutionnaire traduite du russe. Le ton dogmatique qu'il prend pour parler de nos affaires, là même où ses éclairs de pénétration sont obscurcis par l'ignorance où il est inévitablement de son sujet, fait qu'il ne peut être bien accueilli par un lecteur anglais. Pourtant il ne manque pas d'une certaine originalité, on sent une personnalité sous le masque qui la déforme et le livre ne contient pas que des platitudes.

C'est avant tout une attaque contre les dirigeants officiels du Labour-Party britannique ; on leur reproche leur « religiosité » ; On les accuse de croire qu'il peut être utile de se préparer au socialisme sans se préparer en même temps à

¹ *Où va l'Angleterre?* – par L. Trotsky, avec une introduction de H. N. Brailford. (Allen and Unwin 4 sb 6 d.)

la révolution. Trotsky voit, ce qui est probablement exact, en notre Labour Party, le descendant direct des non-conformistes radicaux et des bourgeois philanthropes, sans le moindre soupçon d'athéisme, d'esprit sanguinaire ou révolutionnaire. C'est pourquoi, tant au point de vue intellectuel que sentimental, il le trouve excessivement antipathique. Une courte citation suffit à révéler cet état d'esprit :

« La doctrine des chefs du Labour-Party est un amalgame de « conservatisme » et de libéralisme, adapté en partie aux besoins des trade-unions... Les chefs libéraux et semi-libéraux du Labour-Party croient encore que la révolution sociale est le triste privilège de l'Europe continentale.

« Au royaume du cœur et de la conscience, commence Mac Donald, au royaume de l'esprit, le socialisme constitue la religion de ceux qui se mettent au service du peuple ». Par ces mots, se trahit immédiatement le bourgeois bienveillant, le libéral de gauche qui « sert » le peuple, qui vient à lui, ou plutôt qui descend à lui. Ce genre de rapprochement a toutes ses racines dans un terne passé où l'intelligentsia radicale s'en allait vivre dans les quartiers ouvriers de Londres, pour faire l'éducation du peuple.

« Avec la littérature théologique, le Fabianisme est peut-être la plus inutile, et en tout cas la plus ennuyeuse des formes de la création verbale... L'optimisme facile de l'époque victorienne, où l'on croyait que demain serait un peu meilleur qu'aujourd'hui, et après-demain encore un peu meilleur que demain, trouve son expression la plus achevée chez les Webbs, les Snowden, les Mac Donald et autre Fabians... Ces autorités boursouflées, ces poltrons pédants, arrogants, extravagants, empoisonnent systématiquement le mouvement travailliste, endorment la conscience du prolétariat et paralysent sa volonté. Les Fabians, les gens du Labour-Party, la bureaucratie conservatrice des Trade-Unions, représentent, à l'heure actuelle, la puissance la plus contre-révolutionnaire de Grande-Bretagne et, peut-être, du monde entier. Fabianisme, Mac Donaldisme, Pacifisme, telles sont les principales doctrines auxquelles se rallient l'impérialisme britannique et la bourgeoisie européenne, sinon mondiale. Il faut à tout prix que ces pédants si satisfaits d'eux-mêmes, ces éclectiques babillards, ces arrivistes sentimentaux, ces laquais parvenus qui portent la livrée de la bourgeoisie, soient montrés sous leur véritable jour aux travailleurs. En les révélant tels qu'ils sont, on les discréditera à tout jamais. »

Le lecteur remarquera qu'il suffirait de changer à peine quelques mots pour transformer cette citation et faire en sorte qu'elle s'applique aux hommes de droite. La raison de cette analogie est évidente. Ces lignes de Trotsky ne traduisent qu'une attitude politique sans tenir compte du but à atteindre. Elles dénotent bien l'état d'esprit de cette bande d'hommes d'État brigands, pour qui action signifie guerre et qu'exaspère l'atmosphère de modération, de charité, de tolérance et de pardon au milieu de laquelle, malgré les orages qui grondent en Orient, M. Baldwin, Lord Oxford et M. Mac Donald fument le calumet de la paix. « Ils vivent en paix, alors qu'il ne devrait point y avoir de paix », hurlent en chœur fascistes et communistes, « ces emblèmes hypocrites et chancelants de la décadence, de la sénilité et de la mort, antithèses même de la vie et, de la force vitale qui, elles, s'expriment seulement dans la lutte sans merci. »

Si seulement c'était aussi facile ! S'il suffisait seulement d'élever la voix, de rugir comme des lions ou de bêler comme des agneaux !

Les rugissements occupent toute la première moitié du livre de Trotsky. La seconde moitié, où l'auteur présente un exposé sommaire de sa philosophie politique, mérite d'être étudiée de plus près.

PREMIÈRE PROPOSITION : Si l'on veut conserver la civilisation, l'évolution historique exige nécessairement un acheminement vers le socialisme : « Sans la conversion au socialisme, toute notre culture est menacée de ruine et de décomposition. »

SECONDE PROPOSITION : Il est inconcevable qu'une telle transformation puisse s'accomplir au moyen d'arguments pacifiques et par la persuasion. Les classes possédantes ne renonceront à rien, que contraintes par la force. La grève est déjà un recours à la force. « La lutte des classes est un continuel conflit de forces visibles ou cachées, contenues plus ou moins par l'État, arme du plus puissant des deux antagonistes, en d'autres termes, de la classe dirigeante ». L'hypothèse d'après laquelle le Labour Party parviendra au pouvoir par des méthodes constitutionnelles et qu'alors « il agira avec tant de soin, tant de tact, tant d'intelligence que la bourgeoisie n'éprouvera pas le besoin de faire activement de l'opposition » est « grotesque » – bien que « ce soit là, en vérité, l'espoir très profondément enraciné, dans l'esprit de Mac Donald et compagnie ».

TROISIÈME PROPOSITION : Même si tôt ou tard, le Labour-Party s'empare du pouvoir par des méthodes constitutionnelles, *les partis réactionnaires auront immédiatement recours à la force*. Les classes possédantes s'en tiendront aux méthodes parlementaires aussi longtemps qu'elles auront le contrôle de la machine parlementaire, mais, dès qu'elles en seront chassées, Trotsky soutient qu'il est absurde de supposer qu'elles auront la délicatesse de ne pas avoir recours à la force. Supposez, dit-il, qu'une majorité travailliste au Parlement se dispose à décider, de la manière la plus légale, la confiscation de la terre sans compensation, l'application d'un lourd impôt sur le capital, et la suppression de la Couronne et de la Chambre des Lords « il n'y a pas le moindre doute, les classes possédantes ne se soumettraient pas sans lutte, d'autant plus que la police, la justice et l'armée se trouvent entièrement entre leurs mains ». En outre, elles contrôlent les banques, tout le système du crédit social, les organisations du transport et du commerce, de telle sorte que la nourriture journalière de Londres, y compris celle du gouvernement travailliste lui-même, se trouverait dépendre des grands trusts capitalistes. Il est évident, soutient Trotsky, que ces formidables moyens de pression « seront mis en action avec une violence forcenée, de façon à endiguer l'activité du gouvernement travailliste, à paralyser ses efforts, à l'intimider, à dissocier sa majorité parlementaire et, finalement, à provoquer une panique financière, des difficultés dans l'approvisionnement et des lock-outs. » Supposer que le sort de la société puisse dépendre de l'obtention d'une majorité parlementaire par le Labour-Party, et non d'une victoire matérielle obtenue par la force, constitue,

en vérité, « un asservissement, au fétichisme de l'arithmétique parlementaire ».

QUATRIÈME PROPOSITION : Étant donné tout ce qui précède, et en admettant qu'il puisse être bon de viser également à la conquête du pouvoir constitutionnel, il est sot de ne pas s'organiser en prévoyant que la force matérielle sera le facteur déterminant. « Dans la lutte révolutionnaire, ce n'est qu'en agissant avec la plus extrême résolution qu'on parviendra à désarmer la réaction, à limiter la période de guerre civile, et à diminuer le nombre de ses victimes. Si l'on n'adopte pas cette politique, il vaut mieux ne pas prendre du tout les armes ; si l'on n'a pas recours aux armes, il est impossible d'organiser une grève générale ; et si l'on renonce à la grève générale, il ne saurait être question d'aucune lutte sérieuse. »

Si l'on admet les postulats de Trotsky, il est impossible de répondre à la plupart de ses arguments. Rien ne peut être plus *sot* que de jouer à la révolution, si c'est bien ce qu'il veut dire. Mais quels sont ses postulats ? Il prétend que les problèmes moraux et intellectuels que pose l'évolution de la société se trouvent déjà résolus ; qu'un plan existe et qu'il ne reste plus qu'à le mettre à exécution. Il suppose en outre que la société est divisée en deux parties : le prolétariat qui ne demande que l'application du plan et le reste de la société qui, pour des raisons purement égoïstes, s'y oppose. Il ne comprend pas qu'un plan ne pourrait avoir de succès que s'il rencontrait, tout d'abord, beaucoup d'approbateurs ; et que, si réellement, il y avait un plan, il trouverait des adhérents dans les milieux les plus divers. Il est tellement préoccupé des moyens qu'il oublie de nous dire à quoi il les destine. Si on le pressait de questions, je suppose qu'il citerait Marx ; dans ce cas nous l'abandonnerons en nous faisant l'écho de ses propres paroles. « C'est, avec la littérature théologique, peut-être la plus inutile et en tous les cas, la plus ennuyeuse forme de création verbale. »

Le livre de Trotsky doit nous convaincre un peu plus de l'inutilité, de la vanité de la force, dans l'état actuel des affaires humaines. On ne réglerait rien par la force, pas plus dans la guerre de classe que dans la guerre entre nations ou dans la guerre entre religions. Le sens réel de l'évolution historique, à laquelle Trotsky aime tant à se référer, est non pas en faveur de la force, mais contre la force. Nous avons plus que jamais besoin d'une organisation cohérente du progrès, d'un idéal réalisable ; tous les partis politiques ont, les uns comme les autres, leurs racines dans des idées anciennes et non dans des idées nouvelles – et aucun, d'une façon plus évidente que le Marxisme. Il est inutile d'épiloguer sur ce qui peut justifier l'application d'un évangile, car personne n'a d'évangile. La primauté doit revenir à l'esprit, non au poing.

Chapitre IV Portraits divers

« Glissold » par H. G. Wells

[Retour à la table des matières](#)

Dans ce livre ¹, ce ne sont pas précisément ses propres conceptions, telles qu'il les a acquises d'après son expérience personnelle et sa façon de comprendre la vie, que nous expose M. Wells, mais se plaçant sous un autre angle, il nous présente des idées basées sur une expérience sensiblement différente de la sienne, qui sont celles d'un homme d'affaires anglais, prospère, émancipé, ayant une demi-culture scientifique et sans trop de prétentions. Tout cela ne constitue, pas à proprement parler, une œuvre d'art. L'essentiel est dans les idées, non dans la forme. C'est une œuvre éducatrice, une œuvre de propagande, si l'on veut, une tentative pour faire pénétrer dans un très grand public certaines dispositions d'esprit qui sont déjà relativement familières à quelques-uns.

Ce livre est une véritable « Somme ». J'en détacherai deux thèmes essentiels qui ont un caractère presque économique. Indépendamment de ces deux thèmes, il est surtout question, dans le livre, de la femme, des relations qu'elle peut éventuellement avoir dans le monde moderne avec les autres femmes et

¹ *The World of William Clissold*, 3 volumes. (Benn. 7 sh. 6 d. le volume.)

avec les hommes du type de Clissold. Tout cela est traité avec beaucoup de candeur, de sympathie et avec un sens très vif de l'observation. On en garde une certaine amertume, ce qui est d'ailleurs dans l'intention de l'auteur.

Le premier de ces thèmes est une violente protestation contre l'état d'esprit conservateur, insistant avec force sur la nécessité d'un changement rapide, sur la folie de ceux qui se retournent vers le passé, le danger que courent ceux qui ne savent pas s'adapter. M. Wells nous y donne une curieuse sensation, qui n'est pas sans analogie avec celle que provoquent ses premiers romans ; il embrasse de vastes périodes dans le passé et dans l'avenir, ce qui produit une impression de lenteur (point n'est besoin de se hâter dans l'éternité), toutefois il accélère « la machine du Temps, » dès qu'il atteint l'époque contemporaine, de telle sorte qu'à *l'heure actuelle* nous voyageons avec une rapidité fantastique, comme si nous n'avions plus des millions d'années pour nous promener encore. Les influences conservatrices qui agissent sur notre vie y sont considérées comme des sortes de Dinosaures, dont on attend d'un jour à l'autre l'extinction absolue. Le contraste naît de ce que nos idées, nos conventions, nos préjugés ne parviennent pas à suivre l'allure rapide du changement matériel. Ce qui nous entoure se transforme beaucoup plus vite que nous. L'esprit conservateur équivaut au suicide. Malheur à nos Dinosaures !

Voilà un des aspects de ce thème. Si nous restons sans bouger, c'est à nos risques et périls. Le temps passe. Mais il existe un autre aspect de la même question, et c'est là que Clissold intervient. Quelle corvée, pour l'homme moderne, dont l'esprit actif se meut avec son temps, de demeurer fidèle aux mêmes pratiques, aux mêmes façons de vivre ! Quelles corvées que ces fêtes et ces cérémonies qui sont à Londres la consécration du succès ! Quelle corvée de se livrer à des contorsions sociales qui ont perdu toute signification et à des plaisirs conventionnels qui ne plaisent plus du tout ! Le contraste est grand entre l'activité exubérante, constructive d'un prince du commerce moderne et le vide qui l'entoure, quand il n'est plus à son bureau. En outre, il existe dans la carrière des « hommes d'argent » de vastes étendues entièrement stériles, où l'on ne peut rien construire. Il y a, dans le premier volume, un joli passage sur l'ennui profond, définitif des gens de la City. Le père de Clissold, le fondateur de sociétés, le spéculateur, tombe d'abord dans la mégalomanie, puis dans les opérations illicites, parce qu'il s'ennuie. Nous devons donc, des deux mains, façonner cette matière plastique qui est la Vie sociale, pour qu'elle puisse répondre à l'idéal de notre génération.

Nous ne faisons pas qu'appartenir à une époque vieille ; nous-mêmes sommes plus vieux, au sens littéral du mot, que nos ancêtres ne l'étaient quand nous parvenons à la période de notre maturité et de notre pleine force. M. Wells insiste sur une caractéristique trop souvent inaperçue de la vie moderne : nous vivons beaucoup plus longtemps qu'autrefois et, ce qui est le plus important, nous conservons notre santé et notre vigueur jusqu'à un âge qui autrefois était celui de la décrépitude, de telle sorte que l'homme, moyen peut maintenant compter sur un prolongement de son activité qui n'avait été jusqu'ici que le privilège de natures exceptionnelles. J'ajouterai même un autre fait que M. Wells néglige, je crois, et qui vraisemblablement ressortira encore davantage quand on opposera les cinquante prochaines années aux cinquante dernières : c'est que l'âge moyen d'une population qui augmente rapidement est bien inférieur à celui d'une population stationnaire. Par exemple, étant donné

la stabilité relative dont, espérons-le, nous jouirons au cours des deux prochaines générations, nous ne tarderons pas à arriver à une situation telle qu'en proportion de la population, les gens âgés (disons ceux de 65 ans et au-dessus) et les gens d'un âge moyen (ceux de 45 ans et au-dessus) seront respectivement de 100% et de 50% plus nombreux que par le passé. Au XIX^e siècle, le pouvoir effectif se trouvait détenu par des hommes qui n'avaient guère en moyenne que 15 ans de plus que ceux du XVI^e siècle ; avant la fin du XX^e siècle, cette moyenne peut fort bien s'être encore élevée de 15 ans, à moins naturellement que l'on ait découvert des moyens effectifs, en dehors de la déchéance physique et mentale, permettant de faire des vides en haut de l'échelle. Clissold (il a, notez-le, 60 ans) voit plus d'avantages et moins de désavantages que moi-même, à cet état de choses. À mesure qu'ils vieillissent, la plupart des hommes s'attachent davantage à l'argent et à leur sécurité, et délaissent tout ce qui est création et construction; cette tendance se manifeste bien avant que leur intelligence et leur jugement sur des points de détail se trouvent manifestement affectés. M. Wells peut avoir raison de préférer un monde adulte à un monde juvénile et soumis à l'instinct sexuel. Mais la marge entre ce dernier et un monde d'âge moyen, conduit par l'argent, est étroite. Nous sommes menacés, à tout le moins, par l'effrayant problème de ces « retraités » bien portants que M. Wells lui-même nous dépeint suffisamment dans sa sombre description des étrangers qui séjournent régulièrement sur la Riviera.

Nous vivons donc à une époque, qui est loin d'être satisfaisante, époque de transition rapide, où la plupart des hommes – mais tout particulièrement ceux qui sont à la tête des affaires – ne se trouvent pas adaptés à leur milieu et, pour cette raison, sont beaucoup moins heureux que ne l'étaient leurs prédécesseurs, d'esprit plus simple, ou que leurs descendants, encore plus compliqués, ne devraient l'être. Cette diagnose, appliquée par M. Wells au cas de ceux qui s'adonnent à l'action dans la vie pratique, est essentiellement la même que celle exposée par M. Edwin Muir, dans ce livre de critique d'un si haut intérêt qu'est *Transition*, où elle s'exerce sur ceux qui consacrent leur vie à l'art et à la contemplation. Selon M. Muir, nos plus grands écrivains ne sont pas à leur aise dans ce monde ; ils ne peuvent soutenir ni combattre quoi que ce soit en toute confiance ; il en résulte que leurs œuvres actuelles sont inférieures, par rapport à leurs facultés, à celles qui étaient produites dans des âges plus heureux – elles sont sèches, incomplètes, faméliques, anémiques, comme leurs propres sentiments par rapport à l'univers.

En somme nous ne pouvons pas rester immobiles; nous sommes en mouvement, pas nécessairement vers un monde meilleur ou pire, mais simplement pour conserver notre équilibre. Mais pourquoi pas vers un monde meilleur ? Pourquoi ne commencerions-nous pas à cueillir ces fruits spirituels de nos conquêtes matérielles ? S'il en est ainsi, d'où viendra la force qui provoquera le changement désirable ? Cela nous permet d'aborder le second thème de M. Wells.

Dans le premier volume de Clissold, M. Wells décrit les déceptions que subit son héros à l'égard du socialisme. Dans le troisième volume, il cherche à savoir s'il existe une autre solution. D'où pouvons-nous tirer les forces qui sont destinées « à changer les lois, les coutumes, les règles et les institutions du monde » ? « Parmi quelles classes, parmi quels types d'hommes devront se

recruter les révolutionnaires ? Comment les amènera-t-on à coopérer ? Quelles devront être leurs méthodes ? » Le mouvement travailliste s'y trouve représenté comme une force de destruction immense et dangereuse, dirigée par des sentimentaux et des pseudo-intellectuels qui ont des « sentiments en guise d'idées ». De telles gens ne peuvent absolument pas organiser une révolution constructive. Ce n'est point dans ce milieu que l'on devra rechercher l'esprit créateur de l'humanité, mais chez les savants et chez les grands hommes d'affaires modernes. La tâche ne pourra être accomplie que si l'on parvient à y atteler ce genre d'esprit, de caractère, de tempérament, car c'est une tâche dont la complexité de réalisation et la difficulté de conception sont immenses. Nous devons donc recruter nos révolutionnaires à Droite et non à Gauche. Nous devons convaincre ce genre d'homme qui, à l'heure actuelle, s'amuse en créant une grande entreprise, qu'il en existe d'autres, encore plus importantes, et qui l'amuseront davantage. Tel est le « complot au grand jour » de Clissold. Le but de Clissold est à Gauche, très, très à Gauche ; mais il cherche à faire venir de la Droite les forces créatrices et constructives qui l'y mèneront. Il se définit comme ayant essentiellement un tempérament de libéral. Mais le libéralisme politique doit disparaître, pour « renaître avec des traits plus accentués et une volonté plus nette ».

Clissold exprime un sentiment de réaction à l'égard du parti socialiste que beaucoup ressentent, même parmi les socialistes. Pour façonner à nouveau le monde, nous avons besoin de la main créatrice d'un Brahma. Mais à l'heure actuelle, Brahma est au service de la science et des affaires, et non au service de la politique et du gouvernement. Le grand danger qui menace le monde, c'est, selon les propres termes de Clissold, « qu'avant que le Brahma créateur se soit mis à l'œuvre, Siva, en d'autres termes la force passionnément destructrice du Travail se rendant compte des privations, et des contraintes inutiles qu'il subit actuellement, vienne rendre l'œuvre de Brahma impossible ». Je crois que c'est notre sentiment à tous. Nous savons que de toute urgence nous avons besoin de créer un milieu où Brahma pourra se mettre au travail avant qu'il ne soit trop tard. Jusqu'à ce point, la plupart des tempéraments actifs et constructifs, de tous les partis politiques, sont prêts à se joindre à cette « conspiration au grand jour ».

Mais alors qu'est-ce qui les retient donc ? C'est là, à mon sens, que Clissold est, dans une certaine mesure, imparfait et qu'il manque de pénétration. Pourquoi les gens pratiques trouvent-ils plus amusant de gagner de l'argent que de participer à cette « conspiration au grand jour » ? La raison, je le suggère, est tout à fait la même que celle qui les fait trouver plus amusant de jouer au bridge le dimanche que d'aller à l'église. Il leur manque complètement ce stimulant que donne la croyance en quelque chose. Ils n'ont aucune croyance, ces éventuels conspirateurs au grand jour, pas la moindre croyance. C'est pourquoi, à moins d'avoir la chance d'être des savants ou des artistes, ils se rejettent sur le substitut universel, le parfait *ersatz*, le remède de ceux qui ne désirent effectivement rien du tout : l'argent. Clissold reproche aux enthousiastes du Labour-Party « d'avoir des sentiments en guise d'idées ». Mais il ne nie pas qu'ils aient des sentiments. Est-ce que, peut-être, le pauvre M. Cook n'a pas quelque chose qui manque à Clissold ? Clissold et son frère Dickon, l'expert en publicité, s'agitent de par le monde, cherchant à quoi ils pourraient consacrer leur abondante *libido*. Mais ils ne l'ont pas trouvé. Ils

aimeraient bien aussi être des apôtres. Mais ils ne le peuvent pas. Ils demeurent des businessmen.

J'ai pris deux thèmes dans un livre qui en contient des douzaines. Tous ne sont pas traités avec un égal bonheur. Connaissant les Universités mieux que M. Wells, je déclare que ce qu'il en dit ne contient rien de plus que cette parcelle de vérité qui entre dans une caricature. Il sous-évalue considérablement leurs possibilités – comment elles peuvent encore devenir des temples de Brahma qui seront respectés même par Siva. Mais Clissold, pris dans son ensemble, est une grande œuvre, puissante et compacte, émanant d'une âme ardente, sincère et généreuse.

Bien que l'on évoque aujourd'hui l'art pur comme jamais auparavant, nous ne sommes pas à une époque favorable aux purs artistes, ni à la perfection classique. Les plus féconds de nos écrivains actuels sont pleins d'imperfections ; ils prêtent le flanc à la critique ; ils ne paraissent pas devoir être immortels. C'est pour cela, peut-être, que nous, leurs contemporains, nous ne leur rendons pas suffisamment justice, et que nous reconnaissons à peine notre dette envers eux. Quelle dette cependant chaque être intelligent n'a-t-il pas envers Bernard Shaw ! Quelle dette aussi n'avons-nous pas envers H. G. Wells dont l'esprit semble avoir suivi pas à pas celui de ses lecteurs, et qui a su nous charmer et guider par degré notre imagination depuis notre enfance jusqu'à l'Âge mûr !

Fin.